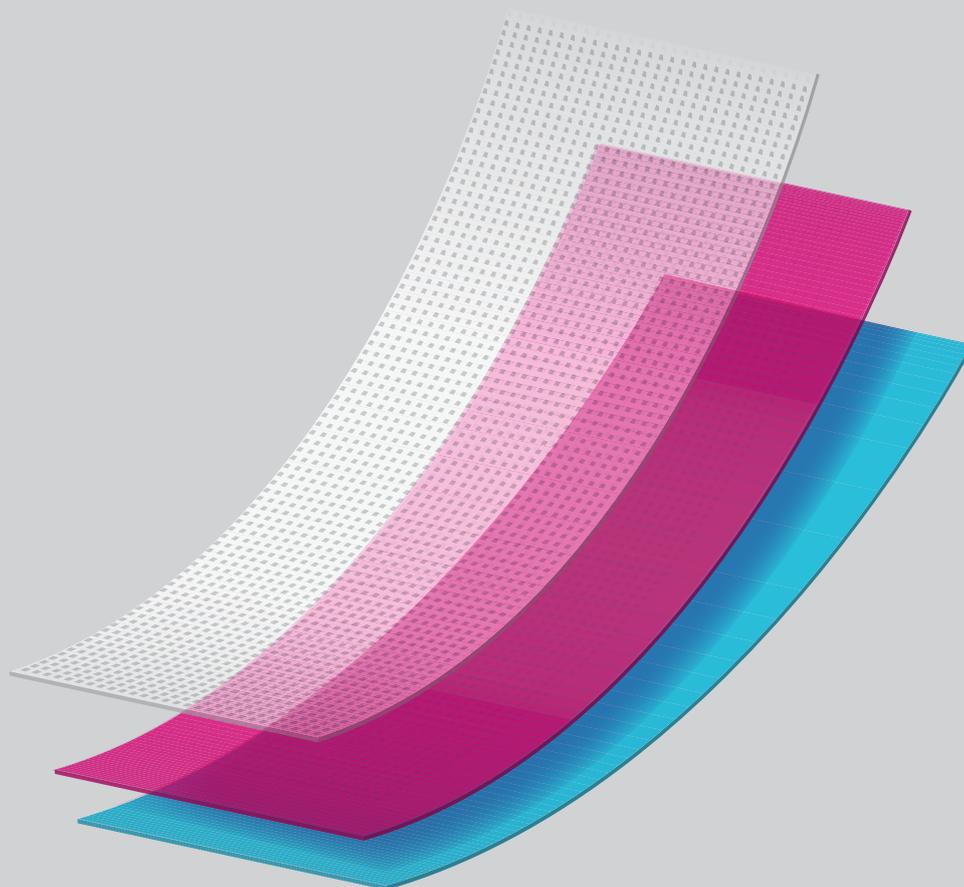


écho

des entreprises

juin 2017

3



Le département MRT du LIST page 57

Interview page 4
Markus J. Beyrer

Zoom page 8
Chaux de Contern

Carte Blanche page 72
Jean-François Willame

HAPPY TRIP

mikado

BIEN-ÊTRE GARANTI
BOISSONS, RESTAURATION ET JOURNAUX INCLUS

* Volez en bonne compagnie.

#luxairfeelgood

Réservation sur www.luxair.lu ou dans votre agence de voyages
www.travelblog.eu

Fly in good company.

 **Luxair**

2 Éditorial

L'industrie à la recherche de talents

4 Interview

Markus J. Beyrer - Directeur général de BusinessEurope

8 Zoom

Chaux de Contern - Le béton à l'air du temps

15 Actualité

Finance & Technology Luxembourg Jean-François Terminaux prend le relais de Thierry Seignert / POST Luxembourg Résultats 2016 / RTL Group Inauguration du nouveau siège social / LuxTrust announces solid 2016 financial results / LuxConnect adhère à la Charte de la Diversité Lëtzebuerg / EBRC Résultats 2016 / Luxembourg SAP User Group Assemblée générale 2017 / House of Training & SECURITYMADEIN.LU Offre de formation structurée en sécurité de l'information / GLAE Mission économique dédiée au secteur spatial / Paul Wurth Résultats 2016 / ArcelorMittal Une journée centrée sur la santé et la sécurité des salariés / Conférence : Aller prestre des services à l'étranger / Stayconcrete Robert Dennewald prend une participation importante dans la start-up / Séance d'information Accord volontaire énergie 2017-2020 / Kronospan Luxembourg investira 330 millions d'EUR à Sanem / Goodyear investit dans les innovations du futur / CODIPRO accueille son partenaire américain / APATEQ & Luxinnovation present Luxembourg as hub for clean technologies / Enovos soutient la lutte contre le cancer / Job Shadow Day 2017 Manifestation de clôture / Visite au salon international de l'industrie 'Hannover Messe 2017' / Mind & Market in Luxembourg expands / Mabilux 30e anniversaire / Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) au service de ses membres / ACCUMALUX Group 42 collaborateur honorés pour leur fidélité / Arendt & Medernach Luxembourg Law Firm of the Year / Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) Présentation des évolutions récentes / LeasePlan Luxembourg Nouvelle stratégie et nouvelles ambitions / Cargolux & Emirates SkyCargo announce cargo partnership agreement / Enovos Luxembourg prend la majorité dans la Learning Factory / Jonk Entrepreneuren & Nyuko Finale du « Young Enterprise Project »

57 Focus

Le département Materials Research and Technology (MRT) du LIST

68 Opinion

La cybersécurité à l'agenda du Luxembourg par Céline Tarraube
e-Commodo : À l'heure du numérique par Jean-Marc Zahlen

71 Chronique juridique

Compter les heures de travail par Patricia Hemmen

72 Carte blanche

La fin du roaming... en perspective par Jean-François Willame

Écho des entreprises
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
E-mail : echo@fedil.lu

Service publicité :
bob.rume@ic.lu
(+352) 48 00 22 - 506

Éditeur : FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's
Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Paraît 6 fois par an

Directeur :
René Winkin

Ont collaboré à ce numéro :
Frank Genot
Patricia Hemmen
Marc Kieffer
Magalie Lysiak
Georges Santer
Stéphanie Schmitz
Céline Tarraube
Michèle Vallenthin
Henri Wagener
René Winkin
Jean-Marc Zahlen

Conception :
Vidale-Gloesener
Impression et mise en page :
Imprimerie Centrale



© Copyright 2017 FEDIL -
The Voice of Luxembourg's
Industry
Tous droits réservés
Des reproductions peuvent
être autorisées en ligne par
www.lord.lu



L'industrie à la recherche de talents

Dans le cadre des contacts réguliers entretenus avec nos entreprises membres, nous constatons que la pénurie de main d'œuvre qualifiée constitue une des préoccupations majeures des dirigeants rencontrés. Si l'automatisation des procédés a permis de réduire, de façon générale, l'intensité en main d'œuvre, elle n'a pas pour autant apporté une solution à la question de la qualification des collaborateurs, au contraire, la digitalisation des procédés requiert de nouveaux profils. Soucieuse de soutenir l'industrie à la recherche de nouveaux talents, la FEDIL a fait du rapprochement entre les jeunes et ses secteurs d'activité un champ d'action prioritaire.

Au cours des dernières années, notre fédération a multiplié et intensifié les efforts de promotion des différentes industries auprès des jeunes en mettant un accent particulier sur les profils recherchés et sur le nouvel attrait des emplois dans ces secteurs qui, grâce à la transformation technologique, ne correspondent plus à l'image que les jeunes ou leurs parents peuvent encore en avoir.

Ici le projet HelloFuture, monté avec le soutien du ministère de l'Éducation Nationale, de la Chambre de Commerce et de Luxinnovation, constitue notre initiative phare. Dans le cadre de HelloFuture, nous avons visité quelque 22 lycées et avons rencontré près de 2000 élèves. Environ 25 entreprises nous ont accompagnés sur les roadshows pour expliquer aux jeunes l'industrie et ses métiers. Fin mai, 133 entreprises sont inscrites sur le site www.HelloFuture.lu et 115 postes de stage y sont publiés. Près de 600 élèves se sont inscrits pour décrocher des stages en entreprise. Aussi, y a-t-il des spin-off : des visites d'entreprises et des rencontres avec des dirigeants ont été organisées pour transmettre notre passion pour l'industrie.

En mars, la FEDIL a participé activement aux activités de promotion des emplois dans le domaine du digital dans le cadre de la foire CeBIT à Hanovre. Sept de nos entreprises membres étaient présentes sur le stand commun « Job & Career » sous l'enseigne « Digital Lëtzebuerg » - bourse aux emplois multimédias. La FEDIL a également soutenu ce voyage à la CeBIT, permettant à plus de 200 élèves et enseignants luxembourgeois de se



rapprocher du monde des nouvelles technologies et de nos entreprises y actives. Il va sans dire que cette première activité, axée sur la recherche de talents et initiée par quelques entreprises membres, sous l'impulsion de LuxConnect, mérite d'être répétée. Notre fédération sera au rendez-vous !

Le 9 mai dernier l'a.s.b.l. Jonk Entrepreneuren a clôturé sa

8ème édition du Job Shadow Day, où 90 élèves de lycée ont pu être récompensés pour leur participation à une journée découverte en entreprise aux côtés d'un dirigeant. Jonk Entrepreneuren s'est donné pour mission d'inspirer et d'encourager les écoliers, élèves et étudiants à « apprendre à entreprendre ». La FEDIL considère que cette mission de promotion de l'esprit d'entreprise constitue un de ses devoirs des plus nobles et voilà pourquoi elle s'engage corps et âme dans toutes ces initiatives. Ainsi, environ deux tiers des 56 entreprises ayant participé au dernier Job Shadow day ressortent de la FEDIL, ce qui prouve le haut degré de mobilisation dans nos secteurs.

De plus, nos enquêtes bi-annuelles sur les qualifications de demain dans l'industrie, respectivement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, constituent une source d'information précieuse dans l'orientation des jeunes. Il s'agit de s'appliquer à la communication sur les profils recherchés dans les secteurs industriels afin de positionner nos entreprises comme employeurs potentiels aux yeux des jeunes, de leurs parents et du corps enseignant.

Afin de faciliter l'entrée en contact avec les étudiants, la FEDIL va développer une nouvelle offre destinée

aux membres consistant en l'organisation de stands collectifs aux journées entreprises des universités et hautes écoles techniques de la Grande Région.

Reste à ajouter que nous saluons le lancement d'une coalition publique/privée sur les formations autour des métiers du numérique et nous y apporterons notre soutien.

Il va sans dire que la mobilisation de talents ne se limite pas au seul domaine de l'éducation. La conciliation entre l'offre et la demande de personnes bien qualifiées passe également par la capacité d'attirer de travailleurs non-européens, par la faculté d'offrir de nouvelles formes de travail - un sujet important pour ce qui concerne les travailleurs frontaliers - et par le déploiement de programmes

de formation continue pour faire aboutir les transformations technologiques avec les collaborateurs existants.

Finalement, en guise de clin d'œil aux partis politiques qui se lanceront prochainement dans leurs campagnes électorales, nous voudrions souligner qu'une réduction généralisée du temps de travail ne constituerait certainement pas une réponse adéquate à la carence de main d'œuvre qualifiée caractérisant notre marché du travail. Au contraire, elle anéantirait en partie les résultats positifs des nombreuses initiatives précitées.

René Winkin, directeur de la FEDIL

Markus J. Beyrer

Directeur général de BusinessEurope

Quelle est la réaction initiale de BusinessEurope aux propositions de la Commission relatives au socle européen des droits sociaux ?

L'objectif poursuivi par le socle européen des droits sociaux est le bon : augmenter l'emploi et accroître l'efficacité des politiques sociales et de l'emploi. En outre, une partie de l'analyse faite par la Commission concernant le socle est exacte : l'héritage de la crise est encore là, notamment en ce qui concerne le chômage. L'Europe est confrontée à des évolutions rapides dans les sociétés et le monde du travail et possède les systèmes de protection sociale les plus avancés au monde.

Cependant, le socle proposé se focalise sur l'offre de droits sociaux renforcés, ignorant le fait que la persistance d'un chômage élevé n'est pas dû à un déficit législatif au niveau européen. C'est notre préoccupation principale concernant le socle. Nous ne croyons pas que l'approche retenue permette réellement d'améliorer la situation sociale dans l'ensemble de l'Union européenne.

Les États membres où les problèmes sociaux sont les plus aigus se trouvent dans cette situation en raison de leur retard à engager les adaptations structurelles nécessaires pour s'adapter à l'évolution des conditions économiques et au vieillissement rapide des sociétés européennes.

Les défis socio-économiques auxquels nous sommes confrontés requièrent une approche intégrée, permettant d'améliorer notre compétitivité et de renforcer la croissance, tout en introduisant les réformes nécessaires sur le marché du travail pour créer plus d'emplois. Or, certaines des actions proposées ne reflètent pas l'approche intégrée des politiques économiques et sociales que nous préconisons.

C'est le cas notamment de la proposition législative de la Commission européenne relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Cette proposition contient des dispositions sur le congé parental modifiant un accord négocié puis révisé par les partenaires sociaux européens.

Cela ne respecte pas l'autonomie du dialogue social européen, a des implications potentiellement importantes en termes de coûts, et risque d'avoir des effets négatifs non-désirés pour la participation des parents sur le marché du travail.

Il faudrait que l'Union européenne se concentre sur le soutien à la modernisation des marchés du travail et systèmes sociaux dans tous les États membres afin d'assurer des conditions générales permettant aux entreprises de créer plus d'emplois et réduire le chômage partout en Europe. Et pour ce faire, il faut des réformes nationales et une bonne coordination des politiques économiques et sociales des États membres.

Concernant le dialogue social européen : pourriez-vous expliquer les antécédents des négociations des partenaires sociaux et pourquoi la proposition de la Commission risque de mettre en danger le processus dans son entièreté ?

Les partenaires sociaux européens ont négocié un accord-cadre européen sur le congé parental en 1995. Après une consultation des partenaires sociaux conduite en 2007-2008, les partenaires sociaux européens se sont mis d'accord sur l'ouverture d'une négociation pour réviser cet accord, qui a abouti à un accord révisé en 2009.

Les partenaires sociaux européens ont choisi de demander la mise en œuvre de leur accord par la voie de la procédure spécifique, prévue à l'article 155 du Traité, par laquelle l'accord des partenaires sociaux se voit conférer force contraignante dans le cadre d'une directive proposée par la Commission, et adoptée par le Conseil.

Dans le cadre de cette procédure, la Commission et le Conseil n'ont pas la possibilité de proposer des changements au contenu de l'accord.

Pour la première fois, dans le cadre de sa proposition législative relative à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale incluse dans le paquet du socle européen des droits sociaux, la Commission a proposé de manière



unilatérale une initiative législative ayant un impact sur le contenu d'un accord des partenaires sociaux, sans que les partenaires sociaux se soient mis d'accord sur l'opportunité de réviser à nouveau leur accord.

Nous ne contestons pas le droit d'initiative que le Traité confère à la Commission mais nous soutenons que la Commission doit respecter l'esprit des dispositions du Traité garantissant l'autonomie du dialogue social européen. Il revient aux partenaires sociaux, et à eux seulement, de décider du contenu de leurs accords.

Que répondez-vous à Madame Thyssen qui a affirmé lors de la présentation du socle que la Commission a décidé d'agir étant donné que les partenaires sociaux n'étaient pas prêts à négocier un nouvel accord sur les congés parentaux ?

Je réponds que l'approche de la Commission qui modifie la directive sur le congé parental issue d'un accord des partenaires sociaux génère des inquiétudes quant au dialogue social européen car elle affaiblit une garantie institutionnelle fondamentale pour le développement du dialogue social au niveau européen : la garantie que le contenu des accords négociés par les partenaires sociaux ne sera pas modifié par le législateur. L'absence de consensus entre employeurs et syndicats sur l'opportunité de réviser à nouveau un accord ne donne pas carte blanche au législateur.

Je réponds également qu'une nouvelle révision du congé parental ne rapprochera pas l'Europe des citoyens. Le cadre légal européen actuel sur le congé parental assure des prescriptions minimales suffisantes. Il revient à chaque État membre d'affiner leur politique de réconciliation, dans le contexte du cadre réglementaire européen existant, pour répondre au mieux à ces attentes en tenant compte de leurs réalités économiques et sociales.

Exiger des États membres qu'ils compensent le temps passé en congé parental au niveau de rémunération qui s'applique en cas de maladie risque d'accroître les coûts du travail et de nuire à la création d'emplois. En outre, se concentrer sur les congés n'est pas la bonne approche. Ce n'est pas en encourageant davantage de personnes à s'absenter temporairement du marché du travail qu'on

accroîtra la participation à l'emploi. C'est le renforcement de l'approche européenne en matière de structures de garde d'enfant qui aurait dû être au cœur des priorités de la Commission en matière de réconciliation entre vie professionnelle et familiale.

De façon plus générale, pensez-vous que davantage de réglementations sociales pourront répondre aux défis qui se posent à l'Union européenne dans le domaine social ?

Non. Ce dont nous avons besoin, c'est de plus d'emplois. Il existe déjà plus de 70 directives européennes protégeant les travailleurs et leur conférant des droits étendus, sans oublier la législation et les prestations sociales nationales. Nous continuerons à nous engager dans le dialogue sur la législation sociale européenne, notamment pour veiller à une mise en œuvre correcte des directives existantes. Mais la Commission et les syndicats doivent se rappeler que les problèmes sociaux de l'Europe ne résultent pas d'un déficit en législation sociale, mais d'un manque de compétitivité. Nous ne pourrons faire face aux défis sociaux que si la croissance économique et la création d'emplois progresse plus fortement à l'avenir. C'est ainsi que des améliorations peuvent être apportées à la vie de chacun.

Compte tenu que le socle ne concerne que les membres de la zone euro, pensez-vous qu'il y ait un risque de créer une Europe à deux vitesses dans le domaine social ?

Le scénario n'est pas clair. Pour la Commission, le socle est conçu avant tout pour la zone euro, mais il est ouvert à tous les États membres qui souhaitent en faire partie. Elle propose ensuite pour le socle un accord interinstitutionnel entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil - ce qui implique que tous les États membres seraient couverts. De plus, le socle s'accompagne d'initiatives législatives européennes qui s'appliqueraient à l'ensemble des États membres. La confusion ainsi créée est une autre préoccupation importante que nous avons par rapport au socle.

Nous ne pourrons évaluer pleinement les conséquences potentielles de ces propositions pour la

convergence socio-économique dans la zone euro qu'une fois que la Commission aura précisé certains aspects et publié son document de réflexion sur l'avenir de l'Union économique et monétaire (UEM).

Pour BusinessEurope, le bon fonctionnement des marchés du travail et des systèmes de protection sociale dans les États membres de la zone euro est un facteur important du succès de l'UEM. Cependant, cet objectif s'inscrit dans une approche plus large visant à réduire les écarts de compétitivité entre États membres et à encourager les réformes nécessaires pour améliorer l'efficacité des politiques sociales nationales et assurer la soutenabilité financière des systèmes de prestations sociales dans tous les États membres. Sans cela, on ne parviendra pas à améliorer la convergence réelle entre États membres.

La Commission européenne justifie en partie ses propositions par la volonté de répondre aux inquiétudes des citoyens européens tout en les rapprochant de l'Union européenne : ne court-elle ainsi pas le risque de faire des promesses qu'elle ne pourra pas tenir ?

En effet, c'est le grand risque de cette démarche. C'est la convergence économique qui est le fondement de la convergence sociale et non l'inverse. La consultation sur le socle européen des droits sociaux a suscité de nombreuses attentes chez les syndicats, les ONG de la société civile ainsi que certains citoyens qui suivent ces questions de plus près. Mais la très grande majorité des citoyens jugeront l'Union européenne sur sa capacité à répondre à leurs attentes en matière d'emplois et de prospérité. Or, la création d'emplois et la prospérité des citoyens ne se décrètent pas. Elles sont le résultat de l'activité des entreprises et de leurs salariés.

Interview : Stéphanie Schmitz, Conseillère Affaires européennes auprès de la FEDIL





zoom

Chaux de Contern

Le béton à l'air du temps

Pourquoi reprend-on une entreprise à la cinquantaine passée ? « Well ech wollt mäin eegenen Här sinn » répond-il sans la moindre hésitation. C'est cette volonté inébranlable, une volonté de béton d'être maître de soi-même qui forge aussi bien la démarche que tout le parcours de Robert Dennewald.

Si on demande au président honoraire de la FEDIL, celui qui a infléchi sa destinée pendant trois mandats, celui qui fit de la 'Fédération des industriels luxembourgeois' *Fedil - Business Federation Luxembourg*, contribuant ainsi à la diversification d'une association presque centenaire, ce que c'est qu'un industriel, sa définition puise dans l'imaginaire du 19^e. Ce fut le siècle des grandes poussées scientifiques et des prouesses industrielles encouragées par la naissance de la machine à vapeur. Et justement, Robert Dennewald, maître des Chaux de Contern, place la machine au centre de sa définition, une machine qui mouline, souffle et qui - voilà ce qui lui importe le plus - produit : « En industrie, ce qui quitte l'usine à l'autre bout de la chaîne de production, c'est du palpable », dit-il. L'industriel, propriétaire de ces machines, est donc un personnage qui brasse du concret. Mais aussi de l'humain et du social, cela lui tient à cœur. Puis, l'industriel a du capital. Forcément. Il l'investit au profit de son entreprise et de

1923

Créée comme entreprise familiale, la société de Paul Rischard s'est transformée et développée au rythme de changements d'actionnaires

1957

Chaux de Contern acquiert puis transfère (en 1975) la fabrication de tuyaux centrifugés d'une usine à Bertrange

1990

Reprise de Chaux de Contern par Ciments Luxembourgeois

1994

Reprise de Ciments Luxembourgeois par Dyckerhoff

1995

Intégration de la « briqueterie » d'Esch-sur-Alzette

2003

Reprise de Dyckerhoff par Buzzi Unicem

2006

Chaux de Contern redevient luxembourgeois par LBO

2010

Restructuration de l'actionariat. Robert Dennewald devient actionnaire majoritaire

l'humain qui y œuvre, et cela même si, à maintes reprises, il serait plus lucratif de se lancer dans l'immobilier en profitant des terrains de l'entreprise. Aussi faut-il de la détermination et de l'autorité, mais cela sans nécessairement élever la voix. C'est effectivement une typologie industrielle très à la Emile Zola, remarque-t-on en l'écoutant. « Oui, fort possible, je suis un cliché, regardez-moi. Car un vrai industriel, ça porte un costume rayé et accuse un peu de ventre », ajoute-t-il avec un sourire et s'empresse de s'excuser du caractère primitif de cette définition. Finalement il faut adorer les expériences, même au risque de rencontrer l'un ou l'autre échec. Voilà l'innovation, vecteur essentiel de toute activité industrielle.

Finalement, pour lui un industriel est ingénieur de formation. Il existe une vieille blague disant qu'il ne faut qu'un ingénieur pour ruiner une entreprise et un financier pour la faire profiter. Donc au final, l'industrie telle que la conçoit Robert Dennewald, est avant toute chose affaire de passion.

Effectivement, sans passions fortes on n'aurait pas pu écrire l'histoire des Chaux de Contern.

Exploitant au départ des carrières et des fours à chaux, la Société anonyme des Chaux de Contern est aujourd'hui le principal fabricant de produits en béton au Luxembourg. Aujourd'hui, Chaux de Contern est une entreprise indépendante, spécialisée en béton préfabriqué, leader dans sa région et dans son secteur. Créée en 1923 comme entreprise familiale, la société de Paul Rischard s'est transformée et développée au rythme de changements d'actionnaires (Groupe Ciments Luxembourgeois - Dyckerhoff - Buzzi), pour redevenir en 2006/2008 une entreprise dont l'actionariat est exclusivement luxembourgeois. En effet, en 2006/2008, des investisseurs privés luxembourgeois reprennent, par LBO, l'activité « béton préfabriqué » (Euro-béton) à Ciments Luxembourgeois.



« En industrie, ce qui quitte l'usine à l'autre bout de la chaîne de production, c'est du palpable. »

L'entreprise dispose de l'un des plus grands sites de préfabrication en Europe, né du regroupement de différentes activités. C'est ainsi qu'en 1957, Chaux de Contern a acquis puis transféré en 1975 la fabrication de tuyaux centrifugés d'une usine à Bertrange. En 1995 fut intégré la « briqueterie » d'Esch-sur-Alzette.

Loin de la chaux hydraulique à l'origine de son nom - un nom auquel le chef d'entreprise tient avec un certain mouvement d'affection - et des produits en béton basiques, Chaux de Contern se présente aujourd'hui, grâce à des investissements conséquents et continus, comme une industrie moderne équipée de plusieurs presses automatisées et d'installations de traitement de surface d'une envergure impressionnante.

Le béton est le matériau de construction le plus utilisé au monde. Il est présent dans tous les secteurs de la construction, ses qualités et ses performances répondent aux différents besoins en matière de bâtiments et de génie civil en respectant les exigences de sécurité, d'esthétique et de durabilité. C'est un matériau qui paraît rustique et simple mais qui est en réalité très complexe et riche en qualités.

Robert Dennewald, président et Eric Klückers, directeur général des Chaux de Contern

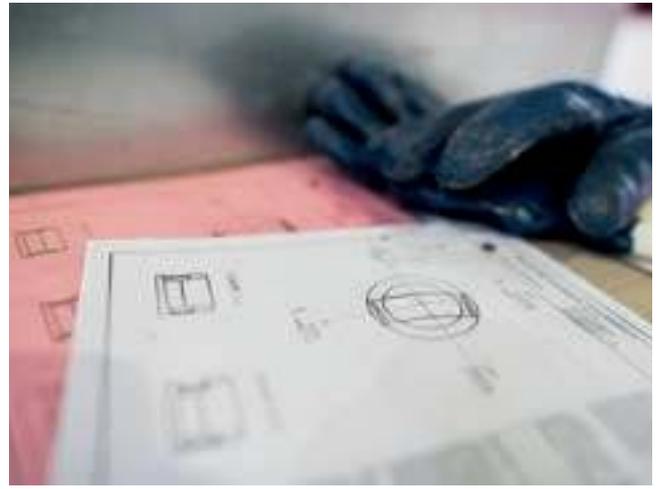


Voilà ce qui intéresse Robert Dennewald, ce qui lui permet de se passionner pour ce matériau. Parlant de passion, certes, en tant que chef d'entreprise, il est obligé de calculer, mais il ne peut s'empêcher de permettre certaines extravagances : il a laissé faire un jeune ingénieur, avec un tantinet de tendresse dirait-on, succombant à sa propre passion pour l'ingénierie. Le jeune ingénieur a conçu et construit une machine que l'on croise quand Robert Dennewald fait visiter son entreprise. Monument d'un mouvement de passion qu'il fallait finir par étouffer, c'est une véritable machine monstre, occupant une belle partie d'un hall des Chaux de Contern. Plus loin l'on tombe sur la chaîne de production de *Stayconcrete*. La spin-off qu'il soutient en mettant à disposition des locaux et des moyens, fabrique des meubles en béton tendance et conçus pour durer grâce à un design mariant forme et fonctionnalité. C'est d'un geste de connaisseur qu'il en vérifie l'état avec l'entrepreneur en herbe qu'il encourage et guide de près. Les lignes épurées des meubles signés *Stayconcrete* décorent depuis peu la terrasse de plusieurs restaurants et bars luxembourgeois.

Chaux de Contern se déploie sur une surface de 20 hectares comportant 4 principales unités de fabrication (presses à tuyaux, presses à pierres, installations pour béton auto-plaçant), de nombreuses aires de stockage ainsi qu'une exposition de plus de 3000 m². « Vous savez, dit-il en montrant toute l'étendue de son entreprise équipée de machines énormes, je sais que la digitalisation est au centre des réalités économiques, mais n'oubliez pas la bonne vieille industrie. »

Or, ce que l'on peut qualifier comme la bonne vieille industrie se caractérise surtout par la notion de proximité et cela dans tous les sens du terme : l'équipe autour de Robert Dennewald et Eric Klückers sait exactement ce que demande le marché luxembourgeois et s'efforce au quotidien à suffire à ses évolutions tout en satisfaisant les clients et en ne cessant d'adapter ses produits et services. Que ce soit en bâtiment et en génie civil, en assainissement ou en aménagement des alentours, son équipe connaît les exigences du client de même que celles des normes et règlements luxembourgeois. La proximité ne se remarque pas seulement dans le service rapproché au client qui bénéficie du conseil personnalisé que seul une PME peut offrir, mais elle est également géographique. L'entreprise mise sur les chemins courts : toutes les matières premières proviennent

« Je sais que la digitalisation est au centre des réalités économiques, mais n'oubliez pas la bonne vieille industrie. »



Investissement : Fabrication automatisée de regards monolithiques

d'un périmètre restreint, on évite les transports excessivement étendus, et, afin de convaincre des produits luxembourgeois, on entretient un stock particulièrement riche. Donc : proximité par rapport au marché, proximité envers le client et proximité spatiale, voilà l'atout des Chaux de Contern et voilà aussi le principe de la durabilité vécu au quotidien. Certes, d'aucuns savent produire des éléments en béton mais pas chacun sait offrir cette proximité qui forme la base et la promesse de l'entreprise.

Si le secteur du bâtiment est fortement ancré dans la tradition, il n'en demeure pas moins qu'il ne peut se soustraire aux développements du marché. D'une part, jamais les attentes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments n'ont été aussi élevées. D'autre part, le secteur

évolue vers des produits à plus haute valeur ajoutée, associant des fonctionnalités alternatives pour laisser place à des systèmes de construction. Voilà pourquoi Chaux de Contern s'implique dans une démarche tournée vers l'avenir, notamment en tout ce qui a trait à l'économie circulaire, et est en mesure d'offrir les solutions adéquates, que ce soit en provenance de sa propre usine, ou alors, en collaboration avec des partenaires spécialisés. Depuis longtemps Chaux de Contern entretient un service R&D, s'appliquant à améliorer la qualité des produits existants ou de concevoir de nouveaux produits et techniques de fabrication. C'est pourquoi, n'ayant jamais cessé de revoir ses recettes de béton, l'entreprise se consacre aux techniques du béton auto-plaçant, à la fabrication d'éléments de construction





ou de génie civil et développe le béton ultraperformant pour réaliser des produits de plus en plus fins. Et d'ailleurs, parlant d'innovation, le plus grand projet, projet primé par le label Eureka, consistait à développer un nouveau matériau et une nouvelle technique de mise en œuvre en vue de la fabrication de tuyaux d'assainissement d'une nouvelle génération.

Robert Dennewald sait aller à contre courant. A la FEDIL, il excellait à montrer à la politique le revers de la médaille, s'assurant de ce que les préoccupations des entreprises ne pouvaient rester méconnues. Il faut de la persévérance pour ne cesser de donner l'antithèse à la politique et au mainstream. Robert Dennewald a donné pour la FEDIL, mais il sait aussi distinguer les moments où il convient de

passer le flambeau. Voilà pourquoi il a récemment passé les rênes à la prochaine génération – Nicolas Buck.

Capitaine d'industrie à principes inébranlables comme on n'en fait plus, fort d'avoir pris le risque de s'aventurer en tant qu'entrepreneur, Robert Dennewald a-t-il terminé ? « Ciel, non ! » Ensemble avec Eric Klückers, il compte poursuivre la recherche des dernières tendances en matière de béton, il agit comme business angel et, de plus, il y a aussi un rebranding en vue chez Chaux de Contern...

Textes : Michèle Vallenthini, Head of Communication auprès de la FEDIL
Photos : Ann Sophie Lindström

zoqm

Plus d'informations sur www.chaux-de-contern.lu



Rue des Chaux
L-5324 Contern
T. +352 35 88 11 - 1

Effectif	150 personnes
Année de fondation	1923
Dirigeants	M. Robert Dennewald, président M. Eric Klückers, directeur général M. Jeannot Raach, directeur technique M. Jan Knoblauch, directeur financier
Clièntèle	Entreprises de travaux publics, Entreprises de construction, Négoces en matériaux
Activité	Fabrication et commerce de produits en béton ou autres matériaux pour le secteur de la construction (bâtiments, voirie, canalisation, alentours, éléments architectoniques)



Tenez-vous au courant!

Grâce à notre nouvelle App, suivez depuis votre smartphone et en temps réel, les données techniques des réseaux électricité et gaz du Grand-Duché. Consultez les cartes réseaux, les chiffres clés, les importations par point d'entrée ou encore la production d'énergie électrique par secteur d'activité.



creos.net



Finance & Technology Luxembourg (FTL)

Jean-François Terminaux prend le relais de Thierry Seignert à la tête de l'association

A l'issue de quatre années de présidence de l'association Finance & Technology Luxembourg (anciennement Association des PSF de Support), Thierry Seignert, directeur d'IBM Luxembourg, a passé le relais à Jean-François Terminaux, Managing Director d'Unify Luxembourg, qui assurait la vice-présidence de l'association. Cette succession, annoncée lors de l'assemblée générale du 27 avril 2017, s'inscrit dans la continuité de la gouvernance et du travail réalisé mais a également pour but d'insuffler une nouvelle dynamique avec le plein soutien du conseil d'administration. Jean-François Terminaux sera secondé par Denis Stoz, Managing Director de CSC Computer Sciences Luxembourg, déjà administrateur depuis un an, et qui assurera le rôle de vice-président.

Depuis sa nomination, Thierry Seignert, avec le conseil d'administration de FTL, s'est attelé à promouvoir l'agrément PSF sur le marché national et à l'international en collaboration avec la CSSF et le gouvernement. Il a, par ailleurs, conduit le changement d'approche et l'ouverture aux FinTechs en 2016 avec, entre autres, le changement de nom et de statut de l'association.

En tant que nouveau président, Jean-François Terminaux mettra l'accent sur :

- L'extension de la collaboration et de la communication avec l'ensemble des membres de l'association,
- L'accélération de l'ouverture de l'association aux FinTechs,
- La continuité du groupe de travail Think Tank ouvert à tous les membres de l'association et aux conseillers externes,
- Le recrutement de nouveaux membres de notre secteur,
- Le renforcement de notre collaboration avec le gouvernement, le régulateur et certaines instances étatiques,
- Le renforcement de la collaboration avec les autres associations liées à nos domaines d'activité,
- Et bien sûr, tout sujet en lien avec nos domaines de compétences.

En 2017, FTL continuera d'informer ses membres sur les changements réglementaires, notamment sur



l'article 41, le projet de circulaire « Cloud Computing » ou encore, l'administration centrale des PSFS. Une réflexion structurée avec les membres sera menée sur l'avenir du statut PSF et sa valeur ajoutée au regard de ces changements. Le statut des Prestataires de Services de Dématérialisation ou de Conservation (PSDC) sera également abordé pour évaluer sa valeur ajoutée pour les PSFS.

La conférence annuelle, organisée à l'automne, sera à nouveau le rendez-vous incontournable des membres pour échanger sur les sujets d'actualité.

Par ailleurs, l'association continuera d'apporter sa contribution à ICTLuxembourg et à la note adressée au gouvernement discutée lors de la rencontre annuelle.

Enfin, les discussions avec la LHoFT seront approfondies afin de renforcer la collaboration et de recruter des FinTechs au sein de l'association.

Finance & Technology Luxembourg s'appuie sur ses membres et leur expertise, et sur le soutien des fédérations professionnelles pour mener à bien ses missions. Thierry Seignert et Jean-François Terminaux tiennent à remercier leurs collègues et leurs partenaires pour les résultats obtenus ensemble.

Pour finir, l'assemblée générale a été l'occasion d'approuver la nomination de Gérard Flamion, Managing Director de Vectis, au poste d'administrateur.

www.financeandtechnology.lu
www.fedil.lu

POST Luxembourg

2016 : chiffre d'affaires et résultats en hausse

Le Groupe POST Luxembourg clôture l'exercice 2016 avec des résultats en amélioration par rapport à l'exercice précédent malgré un environnement complexe et difficile : +3 % pour le chiffre d'affaires et +9 % pour le bénéfice d'exploitation (EBIDTA). La pérennisation de la profitabilité de l'entreprise reste toutefois une priorité.

POST Luxembourg, établissement public et société mère du Groupe POST Luxembourg, englobe trois métiers : POST Technologies, POST Courrier et POST Finance. Chacun de ces métiers fait face à une transformation qui les révolutionne en profondeur. Cependant, en dépit d'un contexte difficile pour ces trois métiers, le Groupe POST Luxembourg a généré un chiffre d'affaires net de 728,1M EUR, soit une hausse de 22,1M EUR par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau consolidé, la marge brute enregistre en 2016 une progression de l'ordre de 10,7M EUR pour atteindre 538,2M EUR, ce qui équivaut à 74 % du chiffre d'affaires net. Pour sa part, l'EBIDTA, bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements, atteint 156M EUR, soit une progression de 13,2M EUR par rapport aux 142,8M EUR de l'exercice 2015. Au vu des importants investissements stratégiques qui ont été consentis au cours des dernières années, les corrections de valeur de 127,2M EUR enregistrent une hausse de 11,0M EUR par rapport à 2015. Celle-ci se répercute sur le résultat avant impôts, qui affiche une augmentation de 2,3M EUR.

De tout cela, il ressort que le Groupe clôture l'exercice 2016 avec un profit de 23,5M EUR ; la quote-part groupe se montant quant à elle à 23,0M EUR. Du fait de la baisse des impôts sur le résultat (qui étaient anormalement élevés en 2015), la progression est forte par rapport à l'exercice précédent : + 13,4M EUR ; la quote-part groupe se montant alors à 12,2M EUR. Les résultats du Groupe POST Luxembourg se sont donc améliorés par rapport à ceux de l'exercice précédent. Il n'empêche que la pérennisation de la profitabilité de l'Entreprise requiert toujours une attention particulière.

3 constatations de base

Au vu des résultats 2016, trois constatations doivent être faites. D'une part, le métier postal subit continuellement



les effets de la digitalisation. Ce qui se traduit par une baisse constante du volume de courrier ; celle-ci n'étant que partiellement compensée par l'activité « colis » nettement en hausse par rapport à 2015. Ensuite, la rentabilité financière du métier des services financiers souffre de taux d'intérêt historiquement bas. Un constat qui reste d'actualité malgré le développement d'un nouveau modèle économique mené sur le long terme en partenariat avec la Banque Raiffeisen. Enfin, le métier des télécommunications reste très concurrentiel et marqué par l'abolition progressive du Roaming.

Courrier et logistique

La refonte du portefeuille des produits postaux et de leur tarification annoncée dès septembre 2015 a produit ses effets en 2016, compensant la baisse accélérée des volumes de courrier (-5,8 % en 2016).

L'activité « colis » connaît un accroissement de volume de l'ordre de 13 % ; la conclusion d'un partenariat avec Singapore Post commençant à produire de l'effet.

En avril 2016, la fermeture de 35 bureaux de poste à travers le pays a suscité nombre de réactions, mais POST Luxembourg reste convaincu du fait que cette restructuration, associée à la modernisation du réseau de vente et au développement de nouveaux canaux de vente, représente une vraie valeur ajoutée pour le client. Dans ce contexte, dès 2017, de nouveaux Espaces POST verront le jour : des points de vente intégrés où le client pourra découvrir dans une ambiance conviviale toute la gamme des produits et services proposés par POST.

Télécom et ICT

Bien que le marché des télécoms reste globalement très dynamique, POST Telecom affiche un chiffre d'affaires en baisse. Les services classiques de la voix (fixe et mobile) et des SMS cèdent du terrain au profit du trafic data (+29,3 % dans le mobile en 2016) lié au succès des réseaux sociaux, du streaming, du gaming, du messaging... Cette évolution force les opérateurs télécom à faire évoluer leurs offres pour suivre les tendances du marché, qu'il soit national ou global.

Dans le détail, le succès de la gamme SCOUBIDO a entraîné une augmentation du nombre de clients postpaid (+3,7 % en 2016); le revenu mobile, très concurrentiel et sous la pression des nouvelles réglementations Roaming IV et Roaming V, est en diminution par rapport à 2015; l'intérêt de la clientèle pour les produits Internet à large bande se poursuit et se traduit entre autres par le succès de l'offre triple-play BAMBOO; le marché « pro » des solutions et services ICT est en augmentation, le marché M2M et l'IoT laissant aussi entrevoir des belles opportunités de croissance.

Par ailleurs, il faut encore souligner le fait que la période nécessite de lourds investissements pour perfectionner les réseaux mobiles de la 4G relayé par le déploiement de la 4G+, en attendant, dès 2020, la future génération 5G.

POST Finance

En 2016, POST Finance a évolué dans un environnement quasi inchangé par rapport aux exercices précédents; le chiffre d'affaires étant surtout impacté par l'abandon du service Western Union, sans effet majeur sur la performance globale de POST Finance.

Au cours du dernier exercice, POST Finance a effectué un repositionnement stratégique vers le digital et un rapprochement avec la Banque Raiffeisen.

Diversification, synergies et résultats

En 2016, POST Luxembourg a poursuivi sa politique de diversification via, entre autres, une prise de participation de 60 % dans les sociétés Elgon S.A. et Ainos S.A.

Quasiment toutes les filiales du Groupe POST Luxembourg – dont ERBC, mais aussi VBS, Editus ou InTech – affichent de belles performances en 2016.

Des efforts ont été menés pour créer des synergies entre les divers métiers du Groupe. Notamment dans le domaine de la cyber-sécurité où les ressources et compétences sont utilisées en interne et au profit des clients du Groupe.

Pérennisation de la profitabilité

De tous les chiffres de 2016, il ressort que l'objectif premier du Groupe POST Luxembourg, à savoir la stabilisation des résultats, a été atteint en 2016. Toutefois, ce redressement reste fragile: pour une large part, il s'explique par un rehaussement des résultats du métier postal, tandis que le métier télécom – qui reste de loin le plus grand contributeur du Groupe – continue à souffrir d'une baisse de ses marges à tous les niveaux.

Les perspectives pour 2017 ne semblent guère positives, surtout si l'on tient compte de l'entrée en vigueur de Roaming V en juin 2017, de l'impact conséquent de la masse salariale du fait de l'échéance d'une tranche indiciaire avec effet au 1^{er} janvier 2017, et de la conclusion d'un nouvel accord salarial au niveau de la Fonction publique et pour les Salariés de l'État.

En tout état de cause, l'un des principaux objectifs des responsables du Groupe POST Luxembourg reste la pérennisation de la profitabilité de l'Entreprise qui doit tenir compte de deux facteurs essentiels: le recul du chiffre d'affaires dans les marchés aux marges traditionnellement élevées, ainsi qu'une structure de coûts peu flexible (frais de personnel, croissance des amortissements consentis dans les programmes d'investissement).

www.postgroup.lu

RTL Group

Inauguration du nouveau siège social

Le 19 avril dernier, RTL Group a officiellement inauguré son nouveau siège social désormais connu sous le nom de « RTL City ». Situé à deux pas des anciens bâtiments au 43, Boulevard Pierre Frieden, il a été conçu pour abriter les activités luxembourgeoises du groupe.

Ce sont environ 130 personnalités luxembourgeoises qui ont répondu présent à l'évènement. Parmi les responsables politiques qui ont fait le déplacement : Viviane Reding, membre du Parlement européen, ancienne Vice-Présidente de la Commission européenne ; Francine Clo-sener, secrétaire d'État à l'Économie, secrétaire d'État à la Sécurité intérieure, secrétaire d'État à la Défense ; et Mars Di Bartoloméo, Président de la Chambre des Députés.

Un grand nombre de décideurs et d'acteurs impliqués dans le projet étaient également présents, notamment Patrick Gillen, Président du Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Kirchberg ; Paul Giorgetti, Gérant de la société de construction Félix Giorgetti ; Stefano Moreno, Managing Director du cabinet d'architecture Moreno Architecture ; Patrick Wirtz, Architecte Associé du cabinet Schemel & Wirtz ; Vincent Bechet, Managing Director du groupe immobilier commercial Inowai ou encore Jos Dell, Président de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs Conseils.

À 18h30, l'animatrice de RTL Télé Lëtzebuerg Marie Gales a ouvert la cérémonie avant de laisser la parole à Elmar Heggen, CFO de RTL Group, directeur du siège social et responsable des activités luxembourgeoises puis à Thomas Rabe, CEO de Bertelsmann et président du conseil d'administration de RTL Group. Pour terminer, le Premier ministre Xavier Bettel, n'ayant pu être présent à l'évènement, a tenu à enregistrer un message vidéo qui a été diffusé à l'assemblée.

À la suite des allocutions, les invités ont bénéficié d'une visite guidée à travers les nouveaux bâtiments pour en découvrir les installations, dont les studios TV et Radio, la salle de rédaction, les espaces bureaux ainsi que la grande salle de conférence du 14^e étage, surplombant la ville de Luxembourg et la forêt environnante.

Elmar Heggen a dit : « Avec ces locaux modernes et le renouvellement de l'accord de concession, nous pouvons affirmer pour le site de Luxembourg ce qui est également vrai pour l'ensemble de notre groupe : nous avons un passé fier, un présent vibrant et un avenir prometteur. »



Quelque 130 invités ont assisté à l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments, dont notamment Viviane Reding (membre du Parlement européen), Claude Wiseler (président de la fraction CSV), Lucien Lux (Conseil d'État), Francine Clo-sener (secrétaire d'État à l'Économie), Mars Di Bartolomeo (président de la Chambre des Députés) et Laurent Mosar (député, CSV).



Bert Habets (Co-CEO RTL Group), Guillaume de Posch (Co-CEO RTL Group), Anke Schäferkordt (anct. Co-CEO RTL Group & CEO Mediengruppe RTL Deutschland), Elmar Heggen (CFO & Head of the Corporate Centre RTL Group) et Thomas Rabe (CEO Bertelsmann & président du conseil d'administration RTL Group)

Thomas Rabe a affirmé : « RTL Group n'a jamais été en meilleure forme, et n'a jamais fait meilleure impression. Le nouveau bâtiment est moderne, à la pointe de la technologie et efficient. Ces attributs sont aussi vrais pour RTL



Group et ses activités qui, une fois de plus, ont atteint des résultats records en 2016, tels que présentés à l'assemblée générale ce jour. »

Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État, ministre des Communications et des Médias, a déclaré dans un message vidéo : « RTL Group est un acteur majeur du monde des médias à l'international, nous sommes fiers et bien sûr satisfaits que le groupe montre son engagement envers le Luxembourg en érigeant son nouveau siège social dans notre capitale. Le concept de ce nouveau bâtiment est très innovant et inspirant, c'est l'environnement idéal pour une société qui doit se réinventer en permanence. Félicitations pour ce début d'une ère nouvelle ! »

Le nouveau bâtiment en chiffres

- L'idée de construire un nouveau bâtiment remonte à l'année 2007 lorsque le groupe a ressenti le besoin d'abriter les activités luxembourgeoises alors en pleine expansion dans des locaux plus spacieux et plus modernes, équipés de technologie de pointe.
- En août 2013, RTL Group a lancé les travaux de construction de son siège social basé à Luxembourg.
- Trois tours d'une surface totale de 36.000 m² ont été construites. Deux tours sont réservées aux employés de RTL Group (soit 22.000 m²).
- La zone de construction a nécessité l'enlèvement de 140.000 m² de matériaux d'un poids total de 280.000 tonnes.

- Les installations sont hautement fonctionnelles et tiennent compte des normes relatives aux économies d'énergie et de protection de l'environnement.

- Au cœur de l'atrium se trouve un bloc rectangulaire composé de 18 studios de radio et de son insonorisés, avec une architecture « box in the box » spécifique.

- Les journalistes, les présentateurs et les équipes de production de RTL Télé Lëtzebuerg ont à disposition trois studios de télévision équipés de technologie de pointe, notamment un imposant écran LED de 20 m² dans le studio principal du journal télévisé, ainsi qu'un studio virtuel (« green box »).

- Les équipes du Broadcasting Centre Europe (BCE) ont installé un tout nouveau data centre de plus de 900 m² qui rassemble tous les équipements techniques en un seul et même lieu.

- L'ancien siège (bâtiments KB1 et KB2) sera démolé et remplacé par des bâtiments résidentiels et à usage mixte (60.000 m²).

- RTL City héberge entre autres les sièges sociaux/bureaux des sociétés suivantes :

RTL Group, CLT-UFA, BCE, Eldorado, Enex, IP Luxembourg, IP Network, RTL Belgium, RTL Hungary, RTL Luxembourg, RTL Nederland et Media Assurances.

www.rtlgroup.com

LuxTrust

announces solid 2016 financial results and confirms its position as European Leader

LuxTrust S.A. is pleased to announce its annual results for the year 2016, with total income exceeding EUR 10 million for the first time in the company's history, corresponding to an increase in revenues of 9% compared to 2015, thanks to an established number of recurring customers now exceeding 525,000 subscribers. This corresponds to 20% growth. Sound and sustainable profitability has also been confirmed, with an EBITDA margin of 15.4%, and a net profit margin of 8.6%.

2016 was a key year for LuxTrust, with the implementation of its strategy for international development, coinciding with entry into force of the European regulation on electronic identification and trust services for electronic transactions in the internal EU market (eIDAS Regulation).

With a constant focus on quality of service, compliance, sales and innovation, LuxTrust endorsed several initiatives throughout 2016 with a focus on augmenting its value-proposition to the market and to users, in Luxembourg and abroad. It has allowed LuxTrust to acquire new customers in segments other than its traditional banking and governmental sectors, while expanding the services delivered to incumbent pillar clients in Luxembourg.

By year-end 2016, LuxTrust benefited from an extended set of products and services spanning the entire eIDAS value-chain, from Mobile user-devices (LuxTrust Mobile, LuxTrust Scan), and advanced and qualified



electronic signatures, to new trust services (eSeal, qualified timestamp), up to new value-added solutions such as a signature platform (SharePoint™).

"Now with more than 500,000 certificate subscribers, LuxTrust is already one of the largest trust services providers in Europe, and the only one to manage a national qualified, trusted and multi-applicative ecosystem compliant with eIDAS. Combined with core competences of 50 permanent employees (up from 39 at end of 2015), and sound profitability and liquidity profiles, the management of LuxTrust is extremely positive about the development opportunities and the positive outlook for the company", says Pascal Rogiest, CEO of LuxTrust.

www.luxtrust.lu

LuxConnect

adhère à la Charte de la Diversité Lëtzebuerg



Roger Lampach (CEO de LuxConnect) lors de la signature officielle

Récemment, une douzaine de nouveaux signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, dont LuxConnect, ont été accueillis lors de la 7ème session de signature officielle qui s'est tenue à Luxembourg-Ville.

La Charte de la Diversité Lëtzebuerg est un texte d'engagement proposé à la signature des entreprises du Luxembourg afin que celles-ci s'engagent à agir en faveur de la promotion de la diversité par des actions concrètes allant au-delà des obligations légales et réglementaires de non-discrimination.

En signant cette charte, LuxConnect fait un pas de plus dans sa volonté de labellisation d'entreprise socialement responsable et s'engage à mettre en place une politique en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.

De nombreuses études ont démontré qu'il y a un réel avantage à mener une gestion proactive de la diversité en entreprise. En effet, le fait de reconnaître le potentiel dégagé par la diversité de son personnel contribue au succès économique de la société.

LuxConnect rejoint ainsi les 157 autres entreprises au Luxembourg qui adhèrent déjà depuis plus longtemps à ce principe.

www.luxconnect.lu

A promotional graphic for Suez Lamesch. It features a stylized illustration of a tunnel with a bright light at the end, symbolizing hope and progress. The text is in French and English. The Suez Lamesch logo is prominently displayed at the bottom right.

Voir la lumière au bout du tunnel, notre métier.

Notre inspiration : redonner vie à vos canalisations, les déboucher et les nettoyer pour leur pérennité.

+ 352 52 27 27 - 1 lamesch.lu

suez LAMESCH

COMED

EBRC

Résultats 2016 : une croissance de 45% en deux ans

EBRC, « European Business Reliance Centre », leader dans la Grande Région de la gestion des services ICT de confiance, poursuit sa croissance à deux chiffres, 22% en 2016, et porte son chiffre d'affaires à plus de 70 millions d'EUR, après avoir réalisé une croissance de plus de 19% en 2015, ce qui représente au final une croissance de plus de 45% en deux années.

Cette croissance organique soutenue a été réalisée en signant avec de nouveaux clients internationaux et en développant ses clients existants, issus de l'ensemble des secteurs stratégiques de l'entreprise : Banque & Finance, Assurances, FinTechs & e-Payments, e-Commerce, Industries critiques, Santé et Biotechnologies, Institutions Internationales, Secteur Public, Secteur international de la Défense, Spatial, Media, Services Providers, Cabinets d'avocats, Start-ups, etc.

En 2016, EBRC a, par ailleurs, lancé une succursale à Paris et a concrétisé son développement international via une opération de croissance externe. Début 2017, EBRC a signé une alliance long-terme avec la société DIGORA.

DIGORA est une société française de services IT particulièrement réputée pour l'excellence de ses services dans le secteur des bases de données. Elle compte une centaine de collaborateurs et 450 clients. DIGORA est présente dans les grandes villes de l'Hexagone, telles que Paris, Strasbourg, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse et dispose également d'une entité au Maroc et au Luxembourg.

Cette alliance avec DIGORA permet à EBRC non seulement de renforcer son centre de compétences « bases de données » au niveau international mais également de proposer, via son partenaire, l'ensemble de ses « Trusted Services Europe » aux clients présents sur tout le territoire français.

« Cette croissance s'inscrit dans notre stratégie « fois 2 » 2020. La stratégie 2020 vise, sur la base de



fin 2014, à doubler notre chiffre d'affaires et à le porter à plus de 100 millions d'EUR, à doubler notre centre de compétences (de 180 à 400 employés), à doubler notre portefeuille clients (de 250 à 500), à être deux fois plus performant et agile », souligne Yves Reding, CEO d'EBRC.

« Dans le cadre de la construction du marché digital européen et parallèlement à notre déploiement international, nous renforçons notre centre de compétences Cybersecurity au sein du groupe POST. Face au développement exponentiel des menaces dans le paysage digital européen, en 2016, EBRC s'est, par ailleurs, particulièrement investie dans l'exercice CyberEurope qui simulait une Cyberattaque massive sur le continent européen », ajoute Yves Reding.

En 2017, EBRC accélérera son développement international dans le cadre du marché numérique européen en cours de construction, en promouvant la « Quality & Security made in Luxembourg ». EBRC a pour vision de devenir un centre d'excellence européen dans la gestion de l'information sensible.

www.ebrc.com

Luxembourg SAP User Group

Assemblée générale 2017



Photo des membres LSUG à l'assemblée générale (27 avril 2017) - de g. à dr. : David Gillet (Luxair), Pierre Biren (POST), Jürgen Siegle (Heintz van Landewyck), Francois Guilheux (ArcelorMittal), Laurent Federspiel (Encevo - Président du LSUG), Jean Goebel (Cloos S.A.), Pierre Decock (POST), Virginie Bargmann (Champ Cargosystems), Gaby Weiler (Paul Wurth), Arlindo Valente (Chambre de Commerce), Riva Roberta (Cargolux), Henri Loiseau (Cactus), Arnaud Maillard (Cargolux)

Le Luxembourg SAP User Group a tenu le 27 avril 2017 son assemblée générale ordinaire pour clôturer l'exercice 2016. Créé en 2006, le LSUG représente aujourd'hui quelque 15.000 utilisateurs SAP au Luxembourg à travers ses 27 membres. Agissant comme une plateforme d'échange et de networking pour les entreprises membres, la mission de l'association consiste à partager les connaissances et l'expérience en matière d'implémentation des composantes SAP, encourageant ainsi l'expérience d'apprentissage mutuel.

L'assemblée générale était l'occasion pour le président de l'association, Laurent Federspiel (Encevo), d'annoncer le programme de travail pour l'année 2017. Le LSUG continuera à échanger avec SAP et avec l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED) afin d'assurer que les utilisateurs SAP puissent bénéficier d'une solution FAIA (Fichier Audit Informatisé de l'AED) adéquate. En effet, depuis 2012, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED) peut exiger à tout assujéti, qui dispose d'un système de comptabilité informatique, de délivrer, à l'occasion d'un contrôle fiscal, un fichier FAIA conforme aux normes de l'OCDE. Le FAIA s'inscrivant donc dans un cadre

d'automatisation du traitement des données, il permet de simplifier l'échange d'informations avec les assujettis et permet également à l'AED de réaliser des contrôles automatisés et informatisés des données sources de l'assujéti à distance. Ainsi, cette méthode de contrôle fiscal ne nécessite plus le déplacement d'un contrôleur dans les locaux de la société concernée, ni la communication de données papiers.

Par ailleurs, le LSUG prévoit, comme tous les ans, la visite de deux entreprises ayant implémenté la solution SAP, donnant aux sociétés membres de l'association l'opportunité d'appréhender la façon dans laquelle le logiciel SAP a été implémenté dans différents secteurs pour différents usages.

Finalement, le LSUG fournit un feedback régulier sur des nouveaux modules et solutions SAP ainsi que sur les résolutions d'incohérences récurrentes à ses membres. En 2017, il est prévu d'organiser une rencontre avec SAP Belux donnant l'occasion aux membres du LSUG de découvrir les nouvelles solutions cloud SAP pour PME.

www.fedil.lu

House of Training & SECURITYMADEIN.LU

Une offre de formation structurée et élargie en matière de sécurité de l'information

La sécurité de l'information est un enjeu majeur qui concerne tous les domaines de l'économie de même que l'ensemble des niveaux hiérarchiques au sein des entreprises ou institutions. Le défi est de taille au Luxembourg comme partout dans le monde, il s'agit en effet d'entraver les menaces de plus en plus fréquentes tout en renforçant la confiance des utilisateurs.

Dans ce contexte, et afin de proposer une démarche structurée, la House of Training, organisme de formation professionnelle continue représentée par son CEO, Nico Binsfeld, et Security Made in Lëtzebuerg GIE, mandaté par le ministère de l'Économie pour promouvoir et renforcer la sécurité de l'information au Luxembourg, représenté par son CEO Pascal Steichen, ont décidé de réunir leurs forces en signant une convention cadre. L'objectif principal de cette convention est de sensibiliser les entreprises luxembourgeoises à l'importance et l'utilité de la sécurité de l'information via le développement et l'organisation d'initiatives en lien avec la formation.

Cette convention constitue une étape importante dans la mise en place du C3 - Centre de compétences en cybersécurité visant à :

- renforcer les compétences et le partage du savoir existant,
- promouvoir la création de synergies entre les acteurs clés,
- encourager une réglementation intelligente et flexible,
- développer les capacités nationales dans le domaine du « threat intel »,
- générer davantage de compétences en matière de cybersécurité.

Le partenariat mis en place a pour mission de concevoir des projets de formation basés sur les impératifs



Pascal Steichen (CEO Security Made in Lëtzebuerg GIE) et Nico Binsfeld (CEO House of Training)

de l'économie luxembourgeoise en la matière. Les programmes seront élaborés en étroite collaboration avec les experts de la profession. SECURITYMADEIN.LU enrichit l'offre de formation par l'intégration de concepts pédagogiques innovants incluant notamment des « serious games » ou encore des simulations « real life ».

Globalement, l'objectif principal est l'éducation à la sécurité de l'information, et ce à tous les niveaux de la hiérarchie et dans tous les domaines d'activités. Il est donc fondamental d'augmenter le niveau de connaissances et de faire acquérir un savoir-faire qu'il s'agit ensuite d'entretenir et de renforcer afin que les acquis se transforment en réflexes.

www.securitymadein.lu
www.houseoftraining.lu

Mission économique dédiée au secteur spatial sur la côte ouest des États-Unis

Une délégation du GLAE (Groupement Luxembourgeois de l'Aéronautique et de l'Espace) a participé à une mission économique, dédiée exclusivement au secteur spatial, du 9 au 13 avril 2017 sur la côte ouest des États-Unis. La mission a été présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et a été conduite par le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider.

Au programme de la mission ont figuré des événements présentant le Luxembourg comme site d'implantation pour des investisseurs potentiels ainsi que des visites auprès d'entreprises et d'instituts scientifiques américains afin de se renseigner sur les dernières tendances ainsi que les développements et opportunités du secteur spatial. La mission a eu comme objectif la recherche de nouvelles opportunités d'affaires et la promotion de l'initiative Space-Resources.lu, qui vise à positionner le Luxembourg comme plateforme européenne en matière d'exploration et d'utilisation de ressources dans l'espace.

La mission économique a débuté le 10 avril à Seattle, avec la visite du siège de Planetary Resources, une des entreprises américaines ayant choisi le Luxembourg pour conduire ses opérations européennes dans le cadre de l'initiative SpaceResources.lu. Une journée s'est déroulée entièrement au NASA Ames Research Center à Moffett Field, au cœur de la Silicon Valley. Le centre de recherche Ames est un institut majeur de la NASA, l'agence gouvernementale des États-Unis en charge du programme spatial civil et de la recherche aéronautique. Après une visite guidée, la délégation a eu des entrevues avec des hauts représentants d'entreprises américaines spécialisées dans le développement de technologies spatiales de pointe. Les sociétés Made In Space, Skycorp, Astro Digital, Audacy, Leolabs et Spire ont présenté leurs activités.

Le ministère de l'Économie a invité par la suite au space seminar intitulé « Developing New Markets in Space ». Le discours principal précédant la table ronde sur ce sujet a été prononcé par Simon Pete Worden de la Breakthrough Prize Foundation, ancien directeur de l'Ames Research Center et membre de l'Advisory Board de l'initiative Space-Resources.lu. L'événement a été suivi d'une réception.



Georges Santer (FEDIL), Gaston Bohnenberger (POST Technologies), Patricia Conti (Space Cluster), Yves Elsen (HITEC Luxembourg et président du GLAE), Gérard Hoffmann (Telindus Luxembourg) © SIP/ Jean-Christophe Verhaegen



© SIP/ Jean-Christophe Verhaegen

Lors de la dernière journée de la mission, la délégation a visité l'institut de recherche SETI à Mountain View. Des scientifiques de cet institut privé soutenu par la NASA ont présenté différents projets expérimentaux relatifs aux ressources dans l'espace et à la météorologie spatiale dans un contexte international.

www.glae.lu

Paul Wurth

Results 2016 : well-prepared to face new challenges

Under the chairmanship of Michel Wurth, the Ordinary General Meeting of shareholders of Paul Wurth was held on 9 May 2017 to approve amongst others the financial statements of the year 2016. Despite unalterably fragile and investment inhibiting business conditions, there was positive news for the Paul Wurth Group in 2016, in particular with regard to the strongly increased order intake. At the same time, innovative and future-oriented projects, especially in the field of digitisation, were in the focus of the company's growth initiatives.

Economic climate and commercial situation

In 2016, the global business climate in the steelmaking industry did not significantly improve compared to the previous year. The steel market continued to suffer from over-capacities combined with cheap imports from China, ever-smaller margins and a reluctance to invest on the part of the steel producers.

Despite this gloomy business environment, the Paul Wurth Group's performance was very good, with new orders in 2016 up 17% to 435 million EUR. Besides a few large projects, this increased order intake is above all the result of a large number of smaller orders for modernisation and servicing missions. First orders could also be gained in the new fields of activity that are pellet plants and valves for the oil and gas industry.

Operational activity

The largest contribution to the new order volume came from the project on behalf of Algerian Qatar Steel in Algeria, where Paul Wurth and its technology partner Midrex were awarded the contract to design and build a Midrex® direct reduction plant. In traditional integrated steel production plants, Paul Wurth secured two important projects in Russia. The first order consists in supplying key technologies for the Evraz Group's new blast furnace at Nizhny Tagil. The second is a contract from Russian steel group NLMK to reline its blast furnace No. 6 in Lipetsk.

In cokemaking technology, Paul Wurth added an important reference with the successful commissioning of the new coking plant at Companhia Siderúrgica do Pecém



in Brazil. In this sector, too, the Group landed a major order for the rebuild of two coke oven batteries at ArcelorMittal Asturias in Spain.

Paul Wurth Geprolux

Also worth mentioning is the excellent performance of the daughter company Paul Wurth Geprolux in Luxembourg, which nearly doubled its order intake for project and site management services in the field of construction and infrastructure projects. The references of Paul Wurth Geprolux now include some more prestige projects, such as the new national football stadium, the "Südspidol" hospital and another dairy factory.

Results for the financial year 2016

While turnover for the year (362 million EUR) was down in comparison with 2015, which is partly the result of the low order intake registered in the years 2013 and 2014, Paul Wurth closed the financial year 2016 with earnings before taxes of 15.1 million EUR and a net profit of 8.4 million EUR. The General Meeting approved the payment of an unchanged gross dividend of 157.5 EUR per share on account of the 2016 financial year.

Innovation and Industry 4.0

For Paul Wurth, new product development and innovation has always been the key to be successful in the market and against competition. In 2016, the Group's major R&D activities focused mainly on environmental and energy-related



New Coking Plant for Companhia Siderúrgica do Pecém (CSP) in Brazil

topics with regard to blast furnace, cokemaking and agglomeration plants.

In view of the plans to reform the European Emissions Trading System, the Group will certainly be concentrating its research efforts on the issue of CO₂ in future. As a leader in hot metal production technologies, Paul Wurth will naturally be involved in the development of alternative process routes, such as a hydrogen-based reduction process, and is also currently exploring the chemical conversion of waste gases into high-yield products.

Beyond traditional research and development, Paul Wurth would like to generate new growth opportunities by investigating other innovation paths. In the context of an extensive innovation programme, considerations about Industry 4.0 provided the impetus for the development of several projects with regard to the use and interconnectivity of digital data. In close collaboration with customers, several digitisation projects were identified and work has already started on these. In this context, Paul Wurth is working, together with SMS group, on a concept of intelligent metallurgical plants.

Paul Wurth InCub

Paul Wurth's business incubation programme, Paul Wurth InCub, has got off to a very good start. More than 50

applicants responded to the first official call for projects; 25 of these presented their start-up projects before a Paul Wurth jury. In the months that followed, there was active cooperation on a wide range of innovative topics. To date, eight start-ups have already signed membership agreements and the first entrepreneurs moved into the offices of the newly-renovated Paul Wurth InCub House.

Paul Wurth widens its competence towards biomass/waste-to-energy plants

In the context of Paul Wurth's recent growth initiatives, one of which is geared towards taking a foothold in the field of decentralised energy production, the new company Paul Wurth Energy S.à r.l was incorporated in March 2017.

This new Paul Wurth unit integrates the main technological assets with proven proprietary technology, complete know-how and references as well as 21 staff members, taken over from the well-reputed company Energy Recuperator SpA, located in Carpenedolo (BS) in northern Italy and active in the field of waste-to-energy and biomass-to-energy plants.

Through this acquisition, Paul Wurth's portfolio will henceforth include small to medium-scale plants based on grate incineration of municipal solid waste (MSW), special wastes (hospital wastes, sludge) and biomass. With a capacity that can range from 1 to 10 MWe, the production modules allow the cogeneration of power and heat (possibly, cooling). The technological assets also include anaerobic digestion for the production of biogas / biomethane from organic waste and biomass.

Besides its engineering capabilities, Paul Wurth Energy is able to manage EPC projects and to provide after-sales support for plant maintenance. The creation of Paul Wurth Energy is one of the Group's strategic steps to enter into the decentralised energy production market through complementary technologies.

www.paulwurth.com



iStock.com - © wildpixel



Paul Wurth - the capacity to continuously innovate

The development of new products and the optimisation of our existing portfolio have always been a high priority for Paul Wurth. For a technological company such as ours, innovation is crucial as it means that we are able to take a technological lead and meet both market and customer expectations. Thanks to the know-how and innovation skills of our highly-qualified employees, we offer most advanced solutions in our different fields of activities:

- Full range of technologies and processes for the **Primary Stage of Integrated Steelmaking**
- Innovative solutions for **Civil Construction and Infrastructure Projects** (Paul Wurth Geprolux S.A.)

Paul Wurth S.A.

32, rue d'Alsace Tel. +352 4970-1
L-1122 Luxembourg paulwurth@paulwurth.com www.paulwurth.com

Subsidiaries: Brazil, Czech Republic, Germany, India, Italy, Japan, Korea, Mexico, P.R. China, Russia, Taiwan, Ukraine, U.S.A., Vietnam



ArcelorMittal

Une journée centrée sur la santé et la sécurité des salariés

Cette année encore, ArcelorMittal célèbre sa journée Santé et Sécurité. Cette initiative portée par le groupe pour la 11^e année consécutive est à l'unisson de la journée mondiale sur la sécurité au travail soutenue par le Bureau International du Travail (BIT) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La santé et la sécurité ne sont bien sûr pas l'affaire d'une seule journée, c'est tout au long de l'année que ce sujet est mis au cœur du quotidien de l'ensemble des salariés et des sous-traitants d'ArcelorMittal. Au Luxembourg, plus de 4.000 d'entre eux sont concernés et participent sur leur site respectif à cet événement.

Cette année, un accent particulier est mis sur les « presque accidents ». L'expérience montre en effet que lorsqu'un accident survient, on étudie avec une grande précision les conditions dans lesquelles il s'est produit pour prendre les mesures adaptées en vue d'éviter tout nouvel accident. Il s'agit ici d'effectuer le même travail, avec la même rigueur, pour détecter et traiter les situations qui peuvent conduire à un accident ou incident. L'identification de ces actes ou situations dangereux potentiellement mortels ou graves permet d'éradiquer en amont les risques d'accidents.

Sur les sites industriels de Belval, Differdange, Bissen, Dudelange, Dommeldange et Rodange, divers ateliers théoriques et pratiques sont proposés aux équipes pour partager et apprendre des situations rencontrées potentiellement à risque. Les sites administratifs sont également associés à cette journée avec la mise en place d'activités centrées sur la santé ou la sensibilisation à des situations de risques via des ateliers de réalité virtuelle de conduite automobile ou de déplacements en hauteur.



En 2016, le taux de fréquence des accidents avec arrêt pour les salariés et sous-traitants d'ArcelorMittal au Luxembourg s'est légèrement dégradé avec un taux de 1,4, contre 1,07 en 2015. Ce résultat invite chacun à redoubler de vigilance pour parvenir à atteindre l'objectif de zéro accident au sein du Groupe.

Roland Bastian, Head of Country Management Luxembourg, a précisé : « Pour ArcelorMittal au Luxembourg, comme pour l'ensemble de notre groupe, la priorité n° 1 demeure la santé et la sécurité de nos salariés et de nos sous-traitants. En nous concentrant sur les « presque accidents », nous pouvons progresser encore dans nos résultats. Je suis convaincu que grâce à l'engagement de nos équipes, au-delà de cette journée, nous pouvons garantir que chacun rentre à son domicile en bonne santé après sa journée de travail ».

luxembourg.arcelormittal.com

Conférence : Aller prester des services à l'étranger

Le 11 mai dernier la FEDIL a clôturé son cycle de conférences sur le détachement par une conférence reprenant les règles applicables aux salariés allant prester leur travail à l'étranger. Le nombre important de participants a démontré une fois de plus l'importance que revêt ce sujet pour les entreprises.

La question est en effet particulièrement sensible au Luxembourg recourant à un nombre important de salariés de la Grande Région et amenés à potentiellement prester dans leur pays de résidence.

Après avoir rappelé les notions utilisées et particulièrement la différence à opérer entre une prestation de travail habituelle dans plusieurs États membres (pluriactivité) et les prestations ponctuelles (détachement), Madame Magalie Lysiak a fait un rappel des règles fiscales et sociales, exemples à l'appui, s'appliquant à ces différentes situations suivant le lieu de résidence du salarié.

La fiscalité des travailleurs frontaliers n'a pour le moment pas subi de modifications fondamentales restant sous l'empire des conventions tendant à éviter les doubles impositions et des protocoles d'accord en découlant, la réforme fiscale n'entrant pleinement en application qu'en janvier 2018. Il en va de même en matière sociale régie par les dispositions des règlements (CE) n° 883/2004 tel que modifié, et 987/2009.

Cependant la charge déclarative s'est considérablement alourdie pour les entreprises, où qu'elles détachent.



Magalie Lysiak



Marc Kieffer (secrétaire général de la FEDIL) et Magalie Lysiak (conseillère auprès de la FEDIL)

En France, l'entrée en vigueur de la loi « Macron¹ » a directement impacté les entreprises étrangères par l'introduction d'un régime de responsabilité solidaire mais également par la possibilité de suspendre temporairement la prestation de services en cas de manquement grave à certaines dispositions de droit français. La carte d'identification professionnelle est désormais obligatoire pour toutes les entreprises actives dans le BTP, en plus de la déclaration préalable déjà obligatoire pour les salariés détachés (SIPSI).

En Allemagne, depuis le 1^{er} janvier 2017, les entreprises sont obligées de déclarer leurs salariés détachés au

¹ Loi n° 2015-990 du 6 août 2015

motif de renseigner le salaire minimum payé. Une garantie de paiement (déclaration sur l'honneur) est par ailleurs obligatoire pour certains secteurs d'activité.

La Belgique n'est pas en reste alors que cette dernière a également introduit un régime de responsabilité solidaire limité au secteur de la construction reposant sur le contractant direct. Une personne de liaison - résidente ou non - point de contact des autorités, doit également être identifiée. L'absence de déclaration entraînant pour

l'employeur un risque d'amende. Enfin, les seuils relatifs à la déclaration « Check in at work » concernant le secteur de la construction et de la viande a vu ses seuils déclaratifs rabaissés de 800.000 EUR à 500.000 EUR depuis déjà un an.

Toutes ces informations sont disponibles de manière plus détaillée sur le site internet de la FEDIL.

www.fedil.lu/aller-prester-des-services-a-letranger/



Maintenance Industrielle Générale S.à.r.l

BARBLÉ

Constructions métalliques
Réservoirs en acier soudés
Tuyauterie industrielle
Serrurerie



Z.I. Schaedhaff | L-5280 Sandweiler
B.P. 39 | L-5201 Sandweiler
Tél.: +352 35 72 11-1 | Fax : +352 35 72 13
E-mail: mig@mig-online.lu | www.mig-online.lu

Stayconcrete S.à r.l.

Robert Dennewald prend une participation importante dans la start-up



Les bancs en béton innovants de stayconcrete, équipés d'un chauffage intégré

L'industriel luxembourgeois et président honoraire de la FEDIL, Robert Dennewald, prend une participation importante dans la start-up « stayconcrete S.à r.l. », spécialisée dans la fabrication de meubles en béton et d'éléments en béton architectonique de très haute qualité.

Stayconcrete S.à r.l. a été fondée par Petar Ivanišević en 2009. Avec une demi-douzaine de salariés la start-up a réussi à développer une gamme de produits uniques. Un de leurs produits phare est le banc en béton équipé d'un chauffage intégré, destinés au secteur de la gastronomie et déployés sur les premières terrasses luxembourgeoises.

« J'avais accueilli stayconcrete comme start-up sur le site industriel de Contern en 2009 afin de permettre à la jeune entreprise de développer son concept et ses procédés

de fabrication dans des conditions optimales. Ma prise de participation permettra à stayconcrete de se lancer dans sa phase industrielle » déclare Robert Dennewald.

Le patron et fondateur de stayconcrete, Petar Ivanišević, ajoute : « Nous avons besoin d'un partenaire confirmé afin de pouvoir répondre à la demande croissante de nos produits qui sont actuellement distribués dans toute l'Europe. Nos produits sont en effet appréciés par nos clients pour leur esthétique et la valeur ajoutée qu'ils apportent au business. Notre présence sur le site de la S.A. des Chaux de Contern nous permettra de développer de nombreuses synergies. »

www.stayconcrete.com

Séance d'information

Accord volontaire 2017-2020

La FEDIL a organisé en date du 24 avril une séance d'information concernant le nouvel accord volontaire « efficacité énergétique ».

Cet accord, conclu entre le Gouvernement luxembourgeois, myenergy et la FEDIL a pour objet de promouvoir l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise. Les entreprises adhérentes s'engagent à mettre en place un certain nombre de mesures afin de réaliser jusqu'en 2020 un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique par rapport à leur production. En contrepartie à ces mesures, les entreprises éligibles adhérentes à l'accord volontaire bénéficient du taux de catégorie C pour leur contribution au fonds de compensation.

Lors de l'événement, les représentants de la FEDIL ont expliqué les détails du nouvel accord volontaire et ont répondu aux nombreuses questions de la part des entreprises.



Henri Wagener (conseiller auprès de la FEDIL) et René Winkin (directeur de la FEDIL) ont répondu aux questions des entreprises



Henri Wagener

Kronospan Luxembourg

investira 330 millions d'EUR et créera 100 nouveaux emplois à Sanem

Présente au Luxembourg depuis 1994, l'entreprise familiale Kronospan, spécialisée dans la production de panneaux en bois aggloméré ou pressé, investira sur les 5 prochaines années au total 330 millions d'EUR sur son site de production à Sanem. Conformément aux principes du développement durable et de l'économie circulaire, les investissements prévus consistent notamment à installer une seconde centrale de cogénération ainsi qu'à étendre la capacité de production de l'usine.

Lors d'une conférence de presse en date du 19 mai 2017 en présence de Georges Engel, bourgmestre de la commune de Sanem, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, a déclaré : « Ce projet s'aligne pleinement sur notre politique de développement industriel durable en ciblant les énergies renouvelables ainsi que l'autonomie énergétique, tout en misant sur l'économie circulaire. Partant, cet investissement respecte les orientations générales de l'étude Rifkin et confirme l'environnement économique compétitif du Luxembourg. »

Kronospan Luxembourg emploie plus de 250 salariés à Sanem et réalise un chiffre d'affaires annuel de 135 millions d'EUR.

Peter Stadler, Managing Director de Kronospan Luxembourg a commenté : « Dénommé Kronolux 4.0, le projet n'est pas seulement une modernisation de notre capacité de production, mais il rend l'entièreté du site autonome en énergie et neutralise ainsi l'impact environnemental de l'usine. En misant sur l'économie circulaire, Kronospan se projette en tant qu'entreprise familiale sur le long terme et contribue à la qualité de vie et à la prospérité des générations futures. »

www.kronospan-worldwide.com



Georges Engel (bourgmestre de la commune de Sanem), Peter Stadler (Managing Director Kronospan) et Étienne Schneider (Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie)

Goodyear

investit dans les innovations du futur avec un nouveau laboratoire d'essais de pneus à Colmar-Berg



Carlos Cipollitti (Vice-président développement de produits EMEA et directeur général du Goodyear Innovation Centre Luxembourg), Jean-Paul Kihn (Président de Goodyear Europe, Moyen-Orient et Afrique), Gast Jacobs (Bourgmestre de Colmar-Berg) et Greg Camarato (Directeur Global Tire Performance Prediction chez Goodyear)

Le 26 avril dernier, Goodyear a annoncé l'ouverture d'un nouveau laboratoire d'essais de pneus au Luxembourg. La nouvelle infrastructure accueille une installation à la pointe de la technologie avec les plus récentes technologies et capacités d'essais des pneus pour voitures, camionnettes et poids lourds.

Jean-Claude Kihn, président de Goodyear Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA), a déclaré dans son discours d'ouverture : « La stratégie de Goodyear se base sur la production de produits de haut qualité et innovants, alors que le marché s'oriente de manière accélérée vers des pneus plus complexes, à plus haute valeur ajoutée. Nos investissements dans une telle installation de haut niveau nous permettent de clairement répondre à la demande de nos consommateurs et clients. De plus, ils renforcent notre présence à Luxembourg et notre engagement pour ce pays. »

Le nouveau laboratoire est équipé pour effectuer trois activités d'essais essentielles. Il est en charge de réaliser des mesures de performance pour le développement de pneus par des essais au cours desquels tous les nouveaux pneus devront atteindre certains critères de performance dans des conditions bien définies. De plus, le laboratoire exécute les tests réglementaires et d'homologation pour comparer la conformité des pneus à une grande variété de normes mondiales et internationales et également pour surveiller les performances de production et le contrôle de qualité.

À côté de M. Kihn et de nombreux leaders de Goodyear, l'inauguration a eu lieu en présence de M. Gast Jacobs, maire de Colmar-Berg.

Dans son allocution, M. Jacobs a dit : « Goodyear connaît un riche passé de recherche scientifique et de développement au Luxembourg. Nous nous félicitons de son soutien continu pour aider à diversifier l'économie à Luxembourg et plus particulièrement à Colmar-Berg. »

Carlos Cipollitti, Vice-président développement de produits EMEA et directeur général du Goodyear Innovation Centre Luxembourg (GIC*L) a rajouté : « La technologie et les machines innovantes dans le nouveau laboratoire d'essais de pneus Goodyear de Colmar-Berg nous permettent de remplacer une partie des essais routiers par des tests en laboratoire. Cela signifie que nous avons moins d'essais sur route à réaliser, ce qui permet de raccourcir le temps de développement et de proposer des nouveaux pneus innovants à nos clients plus rapidement. »

www.goodyear.eu

CODIPRO

accueille son partenaire américain durant une semaine

CODIPRO a eu le plaisir d'accueillir James Aujay et John Trageser de la société Lifting & Rigging Specialty Sales, Inc. (LRSS) durant toute une semaine. L'occasion de renforcer son partenariat avec les États-Unis. Lifting & Rigging Specialty Sales, Inc. (LRSS) est l'importateur officiel de CODIPRO aux USA. La société vient d'engager John Trageser en tant que spécialiste des produits CODIPRO. C'était l'une des raisons de leur visite : former John, lui faire découvrir l'atelier de production et tous les départements de l'entreprise basée à Wiltz.

John Trageser aura pour tâche principale de représenter CODIPRO sur le marché américain. « Je pense qu'il y a vraiment une belle opportunité de croissance et je crois au développement du marché de CODIPRO aux USA. L'entreprise est bien organisée, la croissance est vraiment bonne : ni trop rapide ni trop lente. Je pense qu'avec le processus mis en place actuellement, CODIPRO a encore le potentiel de grandir », explique John Trageser.

L'autre raison de leur visite était le renforcement du partenariat. Benoit Cop, responsable export pour CODIPRO, a organisé leur accueil tout au long du séjour : « Le programme était très chargé. Nous avons fait le tour de tous les départements, nous avons participé à des formations et tous les midis, un « Team Building Lunch » était organisé. C'était l'occasion de rencontrer tout le monde, de discuter ensemble autour d'un sujet et d'échanger ses idées. »

James Aujay, Sales manager chez LRSS a déjà eu l'occasion de visiter les locaux de CODIPRO il y a 3 ans. Cette fois, il a pu découvrir tous les départements de



l'entreprise : du service marketing au département commercial en passant par l'ordonnancement, la production et la direction. James a constaté une belle évolution : « Il y a eu beaucoup de changements en trois ans ! Il y a déjà beaucoup plus de collaborateurs, aussi bien dans l'atelier que dans les bureaux. Je suis également très impressionné par la nouvelle organisation de l'atelier. Tout est très structuré, les flux sont bien organisés. Je me sens vraiment comme faisant partie de l'équipe. C'est très encourageant pour la suite », déclare James Aujay.

La direction que compte suivre LRSS et CODIPRO est la même : faire de CODIPRO le spécialiste de référence en anneaux de levage articulés aux États-Unis.

www.codipro.net

APATEQ & Luxinnovation

present Luxembourg as hub for clean technologies at the “Cleantech Forum” in Helsinki

As participant of a workshop hosted by Luxinnovation, clean-tech company APATEQ presented Luxembourg as hub for clean technologies at the Cleantech Forum in Helsinki (FIN). The annual Cleantech Forum brings together innovative entrepreneurial companies, industrial multinational corporations and financial investors in the field of information, bio and clean technology throughout Europe.

APATEQ Chief Sales Officer Dirk Martin presented the Luxembourgish clean-tech innovator at this year's Cleantech Forum in Helsinki (FIN). As a “Global Cleantech 100” company, APATEQ was part of a workshop hosted by Luxinnovation with the title: “How to grow your clean-tech business from Luxembourg - the perfect central hub”. Besides presenting APATEQ's fields of activity in green and cost-efficient water and wastewater treatment, Mr. Martin shared his experiences about setting up a clean-tech business in Luxembourg.

“Today, APATEQ is an internationally recognized player for high-end wastewater treatment technologies”, states Dirk Martin. “One of the reasons for our successful development since the company's foundation in 2013 is definitively the innovation-friendly environment in Luxembourg provided by the government and its national institutions, helping to stimulate the international expansion of innovative projects.”

Workshop moderator Georges Schaaf, Head of Sector Development Clean-tech & Manufacturing at Luxinnovation, adds: “Luxembourg is increasingly becoming an attractive and dynamic country for international clean-tech R&D and innovation. Owing to the



country's strategic location, 60% of European GDP is only an hour's flight away from Luxembourg, making the country a perfect, central hub.”

With speeches, panel discussions, workshops and networking lunches and dinners, the annual Cleantech Forum offers various information, networking and business opportunities. Besides APATEQ, participants of the Luxinnovation workshop at this year's Cleantech Forum Helsinki were Encevo and the Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST).

The Cleantech Forum in Helsinki took place from 16-18 May 2017.

events.cleantech.com/cleantech-forum-europe/
www.apateq.com

DANS UN MONDE QUI CHANGE
**DISPOSER DU BON ÉQUIPEMENT
C'EST ESSENTIEL**



LEASING FINANCIER*

Financez tout type de matériel sans apport :
véhicules, matériel informatique, équipements
industriels, matériel de construction, etc.

Pour PME, indépendants et professions libérales

En agence, au 42 42-2000 et sur bgl.lu



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change

Enovos

soutient la lutte contre le cancer



Claudine Mackel (Enovos), Erny Huberty (Enovos), Lucienne Thommes (directrice de la Fondation Cancer), Jil Delvaux (gérante Andy Schleck Cycles)

Comme chaque année, le fournisseur d'énergie Enovos soutient le 'Relais pour la Vie' de la Fondation Cancer. Enovos Luxembourg S.A., représenté par Monsieur Erny Huberty, responsable du département Corporate Marketing, a remis un chèque de 4.500 EUR à la Fondation Cancer, représentée par sa directrice Madame Lucienne Thommes.

Ce montant équivaut aux kilomètres pédalés par les visiteurs (1km = 1 euro) pendant tout le week-end dédié à la lutte contre le cancer. La maintenance des vélos utilisés a été généreusement prise en charge par Andy Schleck Cycles.

Depuis 12 ans, la Fondation Cancer organise le 'Relais pour la Vie'. Ce grand événement, devenu

incontournable au Luxembourg, témoigne de la solidarité de tous envers les patients et s'efforce de briser le tabou du cancer.

La Fondation Cancer est un établissement d'utilité publique, créé en 1994, ayant 3 objectifs : l'information sur le cancer, l'aide aux patients atteints de cancer et le soutien financier de la recherche. Pour atteindre ces objectifs, la Fondation Cancer, réalise de nombreuses actions et publications et offre divers services aux patients. Toutes ces activités ne peuvent être menées que grâce à la générosité de particuliers et d'entreprises voulant s'engager pour la société, à l'instar d'Enovos.

www.enovos.lu

Job Shadow Day 2017

Manifestation de clôture

Le mardi 9 mai 2017 a eu lieu la Manifestation de clôture de la 8ème édition du programme Job Shadow Day. Organisé par l'asbl Jonk Entrepreneuren en collaboration avec la FEDIL et la Chambre des Métiers, le Job Shadow Day s'est déroulé entre le 3 et 7 avril 2017.

Le Job Shadow Day a permis à 90 élèves de découvrir la vie d'entreprise. Cette expérience se distingue d'une simple visite d'entreprise par le fait que l'élève accompagne un(e) dirigeant(e) d'entreprise ou son (sa) représentant(e) pendant une journée de travail. Au total, 23 établissements scolaires et 56 entreprises ont participé à cette édition, dont 39 entreprises membres de la FEDIL. Le partenariat vise à rapprocher davantage le monde des entreprises et celui de l'enseignement, en général, et des jeunes, en particulier.

Le Job Shadow Day permet aux élèves de :

- se rendre compte comment leurs connaissances et aptitudes scolaires les aideront dans la vie professionnelle ;
- comprendre les exigences nécessaires pour atteindre des objectifs et le succès dans la vie professionnelle ;
- découvrir le fonctionnement d'une équipe dans un contexte professionnel ;
- acquérir des informations importantes sur les différentes possibilités de carrière ;
- développer leur envie d'entreprendre.

Pour les entreprises, le Job Shadow Day offre la possibilité de :

- découvrir un talent et par la même occasion un collaborateur potentiel ;
- positionner l'entreprise en tant qu'employeur attractif et de promouvoir une image positive vers le grand public ;
- s'engager dans le domaine de la « Corporate Social Responsibility » ;
- transmettre son expérience professionnelle aux jeunes entrepreneurs de demain.

Dirigeants et élèves ravis de leur expérience

Pendant la manifestation de clôture, trois dirigeants ainsi que « leurs » élèves ont livré des témoignages sur cette expérience enrichissante. Monsieur Thierry Flies (Schroeder & Associés), M. Roland Munhowen (Moutarderie de Luxembourg) et M. Claude Metzdorf (DuPont de Nemours) ont répondu aux questions posées par Jenny Fischbach. Les



René Winkin (directeur de la FEDIL)

trois volontaires ont considéré avoir été très surpris par la motivation des élèves et par leur sérieux. Ils considèrent cette initiative comme très importante pour l'avenir des jeunes car elle leur permet d'apprendre sur le terrain comment fonctionne une entreprise. De plus, pour les entreprises il est important de dénicher les jeunes talents de demain et ce projet le permet. Du côté des « Shadows », l'expérience a été très appréciée. Les élèves ressortent de cette expérience enrichis et contents d'avoir pu voir comment se déroule une journée de travail d'un chef d'entreprise.

C'est avec la remise des certificats de participation que la partie officielle s'est clôturée. Entre dirigeants



Stéphanie Damgé (directrice de Jonk Entrepreneurs)

d'entreprises, parents d'élèves, directeurs et professeurs du monde de l'enseignement, une centaine de personnes ont assisté à cette cérémonie. M. René Winkin, président de la FEDIL, M. Charles Denotte, président de Jonk Entrepreneurs ainsi que Mme Marielle Bruck, représentante du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ont soutenu cette initiative par leur présence et affirmé l'importance de donner une chance aux jeunes de regarder par-dessus l'épaule d'un chef d'entreprise. « C'est en développant ce type de projets que les entreprises peuvent se présenter aux jeunes », affirme M. René Winkin, directeur de la FEDIL.

La FEDIL remercie toutes les entreprises membres ayant participé à l'édition 2017, à savoir : Accumalux, Adecco Luxembourg, Ajilon Luxembourg, ArcelorMittal Belval, ArcelorMittal Esch-sur-Alzette, ArcelorMittal Luxembourg, Arendt & Medernach, Avery Dennison, Badenoch & Clark, C. Karp Kneip Constructions, CDCL, Cebi, Cegecom, CERATIZIT, Cimalux, CODIPRO, DuPont de Nemours, Encevo, Excellium Services, Faurecia, Goodyear Dunlop Tires, Guardian Europe, IEE, IVC, KPMG Luxembourg, Luxairgroup, Luxconnect, Mediation, Morganite, Moutarderie de Luxembourg, Paul Wurth, Post Group, RH Expert,

Schroeder & Associés, Sodexo Luxembourg, Telindus, Tralux Construction, United Caps Wiltz et UVB Universal-Bau.

www.jonk-entrepreneurs.lu

www.fedil.lu



René Winkin, Marielle Bruck (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse) et Charles Denotte (président de Jonk Entrepreneurs) en compagnie d'un participant au Job Shadow Day 2017



Visite au salon international de l'industrie 'Hannover Messe'



Le 26 avril, la Chambre de Commerce et la FEDIL ont organisé une visite accompagnée au salon international de l'industrie 'Hannover Messe'. Avec pas moins de 6.500 exposants et quelque 200.000 visiteurs de plus de 70 pays affluant les nombreux halls d'exposition, cette grande messe a également éveillé un grand intérêt parmi les industriels luxembourgeois qui se sont rendus nombreux à Hanovre en charter spécial cette année.

Grâce à la collaboration avec la FEDIL et Luxinnovation GIE, promoteurs de l'initiative 'Digital4Industry', un accent particulier a ainsi été mis cette année sur la transformation numérique à travers les technologies « Industrie 4.0 ». Ainsi, un parcours guidé « Industry 4.0 track » a été proposé à la délégation luxembourgeoise avec un programme de visites ciblées encadrées par des experts de la Deutsche Messe.

L'objectif de ce parcours a été de faire connaître aux industriels luxembourgeois les processus de production de demain intégrant des systèmes de plus en plus intelligents et interconnectés. Quelque 27 représentants d'entreprises ont profité de cette offre et ont participé au parcours guidé à travers les halls de la foire de Hanovre qui leur a permis

de visiter sur 7 stands les différentes technologies de l'industrie 4.0. Parmi les stands visités il y avait par exemple, ARBURG, un des leaders mondiaux de la fabrication de presses à injecter, IBM avec son système d'intelligence artificielle Watson, Schneider Electric avec son concept 'Transparent Factory' ou bien encore COMAU avec sa nouvelle génération de robots. Autant d'arrêts intéressants qui ont permis aux participants luxembourgeois de se familiariser avec cette mutation industrielle qui implique des changements révolutionnaires des processus industriels basés sur les nouvelles technologies et l'innovation.

Usine du futur, cyber-usine ou usine connectée, peu importe la manière de la nommer, dans ce monde de l'industrie 4.0, où les idées et les innovations prospèrent, les start-ups aussi jouent un rôle primordial. C'est dans ce contexte qu'une collaboration a également été initiée par la Chambre de Commerce avec la jeune initiative « Young Tech Enterprises » de la Foire de Hanovre et qui sera aussi approfondie à l'avenir afin de pouvoir positionner également les start-ups innovantes luxembourgeoises sur l'échiquier industriel international.

Complémentairement à ce programme déjà ambitieux, l'équipe de la Chambre de Commerce a également poursuivie sa collaboration traditionnelle avec l'organisateur du salon allemand, notamment au niveau de la mise en œuvre de sa plateforme de rencontres internationale b2fair® - Business to Fairs initiée et organisée en étroite partenariat avec la Deutsche Messe depuis 2005. Pour cette 13^e édition des rencontres b2fair à la Hannover Messe, quelque 550 chefs d'entreprise provenant de 40 pays ont participé à la plateforme de matchmaking internationale de la Chambre de Commerce et ont pu se rencontrer à travers pas moins de 2.500 rendez-vous d'affaires planifiés sur les 5 jours du salon.

www.fedil.lu

Mind & Market in Luxembourg

expands to include FEDIL, RTL, Paul Wurth Incub and Equilibre

As a result of the increasing focus on entrepreneurship in Luxembourg, the Mind & Market in Luxembourg initiative is broadening its scope and has invited new associates onboard. What started off as an initiative by Deloitte Luxembourg, Luxembourg National Research Fund (FNR), Luxinnovation, University of Luxembourg and Mind & Market ASBL in 2015 has now expanded to also include FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry, RTL, Paul Wurth Incub and Equilibre. Mind & Market in Luxembourg has launched its call for applications for its next Mind & Market Forum in Belval on 14 November.

The overarching goal of Mind & Market in Luxembourg is to help creative minds in Luxembourg and the Greater Region turn their innovative ideas into business reality.

"There is a lot going on in Luxembourg when it comes to new ideas and out of the box thinking. The steering committee is very pleased to strengthen the Mind & Market initiative by welcoming our new associates with their valuable input and experience. In this way, the initiative will better represent the diversity in the local ecosystem", explains Luc Brucher, Partner at Deloitte Luxembourg.

Where minds and markets mingle

Mind & Market in Luxembourg organizes an annual forum where startups can pitch their projects and get valuable feedback from experienced market players. The third edition of the forum will take place in Maison du savoir in Belval on 14 November 2017, and the organizers opened its call for

applications. The previous editions of the forum showcased respectively 35 and 24 innovative projects of different maturity level across a range of categories. This year's edition will include also more established projects and startups, without taking the spotlight away from first-stage ideas.

"This year, the steering committee would like to ensure a clear link to the Luxembourg market, and we will put priority on startups linked to digital technologies and Industry 4.0", adds Valérie Tollet, Partner at Deloitte Luxembourg. The forum will be open to startups from all parts of Europe.

A promising meeting place

Mind & Market brings together creative project owners, disruptive startups, innovative companies and potential investors. By matching innovative solutions to the needs of the market, the initiative acts as a facilitator for the growth of startups.

Throughout the year, the Mind & Market in Luxembourg platform creates a meeting place for creative minds and experienced business people on the lookout for the next big thing, and thereby helps individuals develop their innovative ideas and build a winning team.

www.mindandmarket.com

www.fedil.lu

¹ Mind & Market ASBL is the result of a collaboration between Université catholique de Louvain (UCL) and non-profit business association Alliance Centre BW.

Mabilux

fête son 30^e anniversaire et inaugure ses nouveaux locaux à Kockelscheuer



Le nouveau siège de l'entreprise trentenaire à Kockelscheuer

Il y a 30 ans, l'ingénieur en construction métallique, Monsieur Philippe Massard a fondé la société anonyme Mabilux « Entreprise Massard Bâtiments Industriels Luxembourg S.A. ». De 1987 à ce jour, l'entreprise familiale avait son siège au 89, route de Luxembourg à Dippach, où l'esprit d'entreprise, les compétences internationales ainsi que la volonté d'innover et de s'améliorer constituent toujours les forces principales de la structure de gestion de Mabilux. La société occupe actuellement 13 employés de bureau ainsi que 43 monteurs spécialisés dans la construction de la charpente métallique. L'entreprise spécialisée dans la charpente métallique a atteint une position de leader dans son segment de marché en créant des partenariats à long terme avec ses clients et fournisseurs nationaux et internationaux. Mabilux a exécuté quelque 600 projets au Luxembourg et en dehors des frontières. En 2004, le fils Sam Massard a rejoint

la firme dont la direction incombe actuellement au père Philippe Massard, au fils Sam et à Daniel Brito.

La société met à profit son 30^e anniversaire cette année pour transférer ses activités dans la zone industrielle à Kockelscheuer. C'est avant tout le jeune patron Sam Massard qui s'est prononcé pour ce déménagement. Avec son évolution depuis quelques années, l'entreprise familiale se trouve bien à l'étroit dans ses 500 m² actuels. L'investissement dans de nouveaux locaux, où l'on disposera de 1.000 m², permettra de moderniser les ateliers de production, d'offrir encore un meilleur service aux clients, une synergie fructueuse avec les partenaires et une expansion des ressources humaines.

Située sur le site Kockelscheuer à proximité de l'ancienne poudrerie, Mabilux S.A. est en train d'ériger une construction à quatre niveaux dont plusieurs bureaux seront



Philippe Massard (administrateur) et Bruno Theret (vice-président FEDIL Steelconstruction)

réservés aux partenaires aux fins d'une meilleure coordination avec la clientèle. Les locaux plus spacieux permettront d'augmenter éventuellement le nombre de salariés. Les travaux de construction ont démarré au mois d'octobre 2016 et le déménagement est prévu pour le mois de septembre 2017.

Le 18 mai dernier a eu lieu l'inauguration du bâtiment. Plus de 300 invités ont répondu présent. La



Daniel Brito (directeur administratif et financier) et Sam Massard (directeur technique)

Straussfeier a été marquée par la convivialité et la bonne humeur de tous, ce qui a mis à l'honneur cet événement marquant pour l'équipe Mabilux.

www.mabilux.lu

Le Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) au service de ses membres

Lors de l'assemblée générale du Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) en date du 16 mai 2017, le rapport d'activités 2016 a été présenté aux membres.

Le STI, créé à l'initiative de la FEDIL, regroupe actuellement 605 entreprises occupant quelque 57.000 salariés. Les secteurs les plus représentés sont le bâtiment et le parachèvement, l'industrie chimique, la transformation des métaux et le transport.

Le membership du STI et l'offre à l'industrie des services se sont fortement développés au cours des dernières années. A relever dans ce contexte la signature en début de 2016 d'une convention de collaboration avec FEDIL Employment Services permettant de proposer au secteur du travail intérimaire des solutions adaptées à leurs besoins au vu de la demande croissante des entreprises de travail intérimaire en matière d'examens d'embauche.

L'assemblée générale a été rehaussée par la présence de Mme Lydia Mutsch, ministre de la Santé.

Dans son introduction, le président du STI, M. Claude Baer, a mis l'accent sur les problèmes principaux auxquels le STI se trouve actuellement confronté notamment suite à la réforme du reclassement professionnel, ainsi que de la différence des critères d'appréciation en matière de capacité ou d'aptitude au travail entre le Contrôle médical de la sécurité sociale et les services de santé au travail.

Il a également relevé que la qualité des services délivrés par le STI dans l'intérêt des salariés de ses entreprises membres est liée à la faculté, prévue par la législation en matière de santé au travail, pour les entreprises de pouvoir s'affilier à un service inter-entreprises afin de pouvoir mieux répondre aux spécificités sectorielles.

En outre, il a assuré la ministre de tutelle que le STI collabore activement et de manière constructive aux travaux du Conseil supérieur de la sécurité et de la santé au travail notamment en vue de la réforme de la législation relative aux services de santé au travail afin de la baser davantage sur les besoins des entreprises et de leurs salariés.



de dr. à g. : Robert Goerens (médecin, chef de la Division de la Santé au Travail et de l'Environnement, Ministère de la Santé), Lydia Mutsch (ministre de la Santé), Claude Baer (président du STI), John Heinz (administrateur STI), Gilbert Thein (administrateur STI), Claude Lanners (administrateur STI)

L'assemblée générale a en outre été l'occasion de rappeler aux entreprises la panoplie des services offerts par le STI à l'intention de ses membres afin de leur permettre de mieux se conformer aux contraintes légales, mais aussi en vue de mettre en œuvre, en tant qu'entreprises socialement responsables, leur politique interne en matière de sécurité et de santé au travail.

Afin de mieux servir ses membres, le STI a développé sur son site web un espace membre sur lequel ses interlocuteurs au niveau de l'entreprise (direction, ressources humaines, travailleurs désignés, ...) trouveront via un login à double identification des informations relatives à leur entreprise, telles que l'inventaire des postes à risque, Depuis peu, ils ont également la possibilité de télécharger les fiches d'examen médical, ainsi que les aptitudes à effectuer certains travaux dangereux spécifiques.

La présentation de l'offre de services du STI, de même que le rapport d'activités 2016, est disponible sur le site du STI sous le lien <http://sti.lu/item/5674>.

ACCUMALUX Group

42 collaborateurs honorés pour leur fidélité



ACCUMALUX Group, société luxembourgeoise leader dans le secteur du moulage de matières thermoplastiques par injection installée à Kockelscheuer, en République Tchèque, en Bulgarie et en Russie, a célébré cette année la fête du personnel de son site luxembourgeois au cours d'une sympathique et chaleureuse soirée organisée dans un restaurant-hôtel à Luxembourg.

À cette occasion la direction, représentée par son président Monsieur Charles-Louis Ackermann et son directeur général Monsieur Udo Backhaus, a récompensé et mis à l'honneur 42 de ses collaborateurs pour leur fidélité à l'entreprise depuis 5, 10, 15, 20 et 25 ans. Ont ainsi notamment été remerciés pour 25 ans de bons et loyaux services, Madame Adeline Heiderscheid, Messieurs Stéphane Giltaire, Eric Thiel et Brice Zahner, pour 20 ans, Mesdames Isabelle Hreben et Christine Marano, Messieurs Manuel

De Oliveira, Manuel Dos Santos, Van Hung Nguyen et Lionel Wilhelm. Les tous récents préretraités, notamment Messieurs Albert Antoine et Denis Ernst étaient aussi de la fête.

Monsieur Charles-Louis Ackermann a également chaleureusement remercié sa fidèle collaboratrice depuis 30 ans, Madame Nicole Sagrillo, qui quittera bientôt la société pour profiter d'un nouveau temps libre et de repos bien mérités.

De même, l'ensemble du personnel d'ACCUMALUX Group a été vivement félicité pour son engagement dans la bonne marche de la société puisque grâce au travail de chacun, 2016 a été une année de croissance où les résultats ont globalement été à la hauteur des objectifs fixés.

www.accumalux.com

Arendt & Medernach

Luxembourg Law Firm of the Year

Arendt & Medernach vient d'être nommée « Luxembourg Law firm of the year » par Chambers & Partners ainsi que par IFLR (International Financial Law Review). Les prestigieux trophées ont tous deux été décernés en avril à Londres, au cours de la cérémonie des Chambers Europe Awards 2017 d'une part et de la cérémonie des IFLR European Awards 2017 d'autre part.

« Luxembourg Law firm of the year » à l'occasion des Chambers Europe Awards 2017

Cette récompense vient attester du rôle de premier plan que l'étude occupe dans les secteurs d'expertise clés relevant de son domaine de compétence. Sont pris en compte : la croissance économique, les retours des clients et confrères, ainsi que la participation à des transactions majeures sur le marché. En outre, cette récompense est l'expression des réalisations notables accomplies au cours des 12 derniers mois, y compris la qualité du travail ainsi que l'excellence des services en faveur des clients. L'étude a été sélectionnée par l'équipe de Chambers & Partners sur la base d'entretiens et de recherches effectués pour le guide juridique Chambers Europe 2017.

Chambers & Partners commente la récompense en ces termes : « Largement considérée comme un acteur majeur dans tous les aspects du droit des sociétés et du droit commercial au Luxembourg, Arendt & Medernach s'est placée en tête des classements dans différents secteurs d'expertise et a consolidé son statut. L'étude a par ailleurs enregistré de fortes avancées cette année. Ses activités dédiées aux fonds d'investissement et aux marchés de capitaux s'établissent dans la tranche supérieure du classement. En témoignent les commentaires élogieux de la part de ses clients et la sélection impressionnante de transactions auxquelles l'étude a participé en sa qualité de conseil juridique ».

« Luxembourg Law firm of the year » à l'occasion des IFLR European Awards 2017

Les national firm awards sont décernés à l'étude faisant état pour 2016 du meilleur bilan dans la prestation



de conseils en droit national, dans le cadre des transactions transfrontalières les plus novatrices (couvrant l'ensemble des domaines d'expertise des awards et depuis le pays en question). Les awards de l'IFLR récompensent l'innovation, la nouveauté et la complexité des transactions - tant sur le plan structurel que réglementaire. Afin de sélectionner le lauréat, la rédaction d'IFLR s'est adressée à de nombreux avocats et autres professionnels présents dans la région. Tant les cabinets indépendants que les conseils en interne ont été interviewés et les décisions prises par l'équipe rédactionnelle se fondent sur des recherches approfondies.

IFLR précise que : « Arendt & Medernach a été mandatée dans le cadre de cinq transactions en lice pour la transaction de l'année. Les points saillants portent sur des transactions financières et acquisitions de premier plan. L'étude a par ailleurs impressionné par son travail sur des éléments novateurs, notamment au niveau du travail juridique préparatoire consacré aux ressources spatiales, mais également dans le cadre de la première introduction indirecte en bourse chinoise d'une société luxembourgeoise ».

Jean-Marc Ueberecken, Managing Partner au sein d'Arendt & Medernach, a exprimé son enthousiasme à la remise de ces récompenses : « Cette reconnaissance vient couronner le travail d'équipe et la capacité qu'a notre étude à combiner différents domaines d'expertise du droit. Ces récompenses mettent l'accent sur notre approche novatrice ainsi que notre volonté constante d'apporter les meilleures solutions à nos clients ».

www.arendt.com

Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL)

Présentation des évolutions récentes sur le marché pétrolier luxembourgeois

Dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue le 5 avril 2017, les responsables du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ont présenté les récentes évolutions sur le marché pétrolier luxembourgeois et ils ont pris position par rapport à quelques dossiers d'actualité.

En 2016, le marché pétrolier a régressé pour la quatrième année consécutive. Les ventes de carburants routiers (essence et diesel) ont baissé de 2,5% par rapport à l'année précédente. Comparé à l'année record de 2005, cette baisse se chiffre même à -15,25%.

Le secteur pétrolier semble avoir dépassé son zénith en Europe en termes de volume de produits distribué, mais il continue à jouer un rôle de premier ordre dans l'approvisionnement énergétique de notre pays, comptant pour 2/3 de la consommation finale d'énergie en 2015. Le secteur luxembourgeois doit donc s'adapter à cette évolution négative.

La baisse des ventes de carburants au Grand-Duché pendant les dernières années s'explique principalement par l'amélioration de la technologie au niveau des moteurs et par la perte de compétitivité des prix du Diesel luxembourgeois par rapport à la Belgique pour les clients professionnels, qui, grâce à un système de remboursement d'une partie de l'accise, arrive à proposer des prix de carburants proches et même en-dessous des prix luxembourgeois. En outre, l'introduction de la taxe kilométrique pour les poids lourds en Belgique depuis le 1^{er} avril 2016 et le maintien du système « Eurovignette » au Grand-duché peut inciter les poids lourds à éviter le pays et à faire le plein ailleurs. Il existe aussi un lien direct entre la vente de produits pétroliers et la vente de produits dans les shops, tels le tabac, les alcools et le café. Chaque augmentation des accises sur une de ces catégories entraîne une baisse des ventes de carburants, et vice-versa. Ce phénomène est surtout observé dans les stations limitrophes à l'Allemagne et à la Belgique.

Le GPL est aussi revenu sur l'étude sur l'impact des ventes de carburants au Luxembourg, présentée par le Gouvernement en novembre 2016 et faisant actuellement l'objet d'un exercice de suivi par le biais d'un groupe de travail interministériel. « Après avoir montré du doigt les inexactitudes les plus criantes de cette étude, nous avons apporté une contribution constructive au débat sur la réduction des émissions des véhicules à moteur Diesel dans



le parc automobile luxembourgeois. Nous sommes d'avis que cet objectif peut uniquement être réalisé en mettant en œuvre des mesures qui se focalisent sur les véhicules immatriculés au Luxembourg, par exemple via une taxe d'immatriculation réformée. Augmenter les accises sur le Diesel serait contreproductif pour les ventes de carburants au Luxembourg, sans garantie d'un effet positif escompté ni sur l'environnement et ni sur le parc automobile national », estime Romain Hoffmann, Président.

Le GPL est d'avis que les carburants fossiles font partie de la solution vers une réduction des émissions de CO2 dans les transports. Le régulateur devrait se contenter de placer un objectif-cadre de réduction des émissions et laisser le marché décider quelle est la meilleure technologie pour le réaliser. Les carburants fossiles de plus en plus efficaces dans des moteurs de plus en plus économes apporteront une contribution importante dans le transport encore au-delà de la prochaine décennie.

Dans cet esprit le GPL met en garde devant la focalisation presque exclusive et précoce sur l'électromobilité qui a encore certains obstacles évidents à surmonter avant de pouvoir remplacer les carburants classiques : citons par exemple la capacité des batteries, la durée et l'accessibilité de recharge, le réseau électrique, la durée de vie des batteries, la valeur de revente, l'absence de contribution fiscale...

« Le GPL souhaite apporter sa contribution au débat de la mobilité future, et ceci basé sur une analyse correcte des différentes technologies ainsi que du fonctionnement du marché luxembourgeois atypique », déclare Romain Hoffmann, Président.

www.petrol.lu

www.fedil.lu

LeasePlan Luxembourg

Nouvelle stratégie et nouvelles ambitions

Près de 200 personnes ont participé mercredi 12 avril à une soirée organisée par LeasePlan Luxembourg à l'Arendt House au Kirchberg. Le groupe, leader mondial en matière de gestion de flottes automobiles (1,6 million de véhicules) avait convié ses clients et partenaires pour découvrir sa nouvelle stratégie et ses nouvelles ambitions pour le marché luxembourgeois. L'événement était rehaussé par la présence et l'intervention de Berno Kleinherenbrink (Senior Vice President Commerce au niveau mondial) qui a présenté, en première mondiale, la nouvelle identité visuelle du groupe.

The Power of One LeasePlan

Berno Kleinherenbrink a tout d'abord évoqué la nouvelle stratégie du groupe: «The Power of One LeasePlan». En s'appuyant sur plus de 50 ans d'expertise et de nombreux succès, la nouvelle équipe de direction a élaboré un plan stratégique pour les trois prochaines années. Il a pour ambition une évolution «from good to great», en matière de services et de coûts mais aussi la mise en place d'une croissance durable par rapport aux nouveaux défis du secteur automobile. Berno Kleinherenbrink a précisé que cette stratégie se fondait aussi sur la reconnaissance du fait que "None of us is as strong, competitive and smart as all of us"! «En tirant parti des meilleures pratiques dans nos 32 pays, nous pouvons créer une valeur ajoutée importante pour nos clients et nos investisseurs», a-t-il également expliqué. Le groupe réaffirme aussi sa détermination à se positionner comme un acteur à part entière de la nouvelle mobilité. Le modèle habituel est en train d'être supplanté par de nouvelles solutions et la mobilité devient un service à part entière. LeasePlan ambitionne de se positionner sur les segments classiques (Corporate, PME, International) mais aussi sur les nouveaux segments que constituent le Private Lease, le «ride-hailing» ou encore le car-sharing. L'innovation, le déploiement des véhicules à zéro émission et la gestion de véhicules électriques, sont aussi des priorités. Pour assurer la mise en œuvre de ces ambitieux objectifs et libérer son plein potentiel en gagnant en agilité et en performance, le groupe se réorganise pour évoluer d'une structure multi-locale à une structure plus intégrée.



Laurent Gouverneur (directeur commercial pour le Luxembourg) et Johan Portier (Managing Director)

Des synergies avec la Belgique

Johan Portier s'est ensuite présenté. Il a désormais la responsabilité des 2 marchés, le Luxembourg et la Belgique, en tant que Managing Director. Fort d'une expérience professionnelle précédente sur différents marchés comme l'Allemagne, la France mais aussi le Luxembourg, il a d'emblée rappelé que le Luxembourg était un marché spécifique qu'il connaissait et appréciait particulièrement.

Dans le cadre du projet «The Power of One LeasePlan», des synergies ont été créées entre différents pays à travers le groupe. C'est le cas de la Belgique et du Luxembourg où un cluster Belux a été créé, tout en maintenant une entité juridique distincte pour le Luxembourg. C'est un système communément utilisé dans le secteur du leasing à Luxembourg. La structure se base sur les 3 axes suivants :

- Maintien de l'équipe commerciale du Luxembourg (25 personnes)
- Maintien des services opérationnels front-office à Luxembourg avec plus de synergies avec la Belgique
- Gestion Belux pour des services de supports (IT, RH, facility,...) et pour des services administratifs n'impactant pas directement les clients.

Johan Portier a également présenté la nouvelle équipe de direction mise en place pour ces 2 marchés dans laquelle on retrouve notamment Laurent Gouverneur (directeur commercial pour Luxembourg) et Olivier Kormann (directeur transformation). À l'échelon local, on

retrouve également plusieurs responsables : Christine Ochs (Account Management), Ludivine Vagnon (Customer & Driver Care), Briac de Bussac (Finance) et Serge Cathenis (Procurement). Johan Portier a également remercié et félicité ses équipes pour le travail réalisé au cours des derniers mois.

« Nous voulons continuer à servir nos clients avec une approche totalement locale et adaptée aux spécificités du marché luxembourgeois. Nous voulons également maintenir et renforcer les collaborations avec nos partenaires locaux », a encore insisté Johan Portier.

Délivrer plus de valeur

Lors de la dernière présentation, Laurent Gouverneur, directeur commercial, a évoqué les changements à venir pour le Luxembourg ainsi que les bénéfices que va en retirer la clientèle. L'organisation commerciale sera aussi légèrement adaptée pour renforcer l'orientation client et conducteur à travers une approche à 3 niveaux pour les clients :

- Account management,
- Gestion des offres et des renouvellements (sales)
- Customer and driver care

« L'équipe First que nous avons constitué, il y a deux ans, pour assurer les tâches liées au drive care connaît un vrai succès. Elle gère actuellement 11.000 demandes par an, avec un taux de 'first résolution' de plus de 80%. Cette équipe va être élargie afin de gérer également les demandes « day-to-day » des clients. Les contacts commerciaux restent les mêmes mais ce transfert de tâches va nous permettre de dégager davantage de temps pour le conseil et le suivi des offres, des priorités sur un marché aussi fortement orienté vers le conducteur. En fait, nous enrichissons notre back-office tout en assurant une montée en puissance de notre front-office afin qu'il gagne en efficacité et en performance, et cela au bénéfice de nos clients », a affirmé Laurent Gouverneur. Par ailleurs, les synergies avec la Belgique génèrent de nombreux avantages : économies d'échelle, expertise et expérience d'une structure qui gère plus de 50.000 véhicules et qui est leader en Belgique, possibilité d'investissements communs, gain d'efficacité en automatisant des processus manuels,.... Laurent Gouverneur a ainsi donné l'exemple des fins de contrats où la duplication de solutions appliquées en Belgique a permis d'adapter rapidement le processus avec un système plus transparent et plus juste pour les conducteurs.

« Nous avons certes encore un peu de travail et des ajustements à opérer mais force est de constater que ces derniers mois ont été riches en évolutions positives. C'est un tout nouveau chapitre de notre histoire que nous

écrivons. Ces adaptations vont nous permettre de délivrer plus de services et de gagner en compétitivité. Nous allons aussi pouvoir investir massivement dans le digital ce qui est primordial pour répondre aux besoins actuels et futurs de nos clients », a conclu le directeur commercial de LeasePlan Luxembourg.

What's next !

En première mondiale, les clients et partenaires de LeasePlan Luxembourg ont pu découvrir la toute nouvelle identité visuelle du groupe : nouveau logo (en fait 5 logos), nouveaux visuels, nouvelles vidéos... Un style jeune et dynamique en totale rupture avec l'identité visuelle actuelle, plus rigide.

Le nouveau slogan du groupe est désormais « What's next ! ». Cette question est au cœur de toutes les discussions dans un monde qui évolue plus vite que jamais, notamment au niveau du secteur automobile. Elle traduit la nouvelle stratégie du groupe en soulignant sa curiosité, son attitude positive face à l'inconnu, sa passion pour l'innovation. Le nouveau logo, qui conserve une dominante historique orange, symbolise une vague. « Ce logo représente un nouveau virage et notre nouveau style reflète l'autonomie et la liberté. Cela traduit la manière dont nous voulons servir nos clients : avec de la flexibilité, de la modernité et de l'énergie ! », a précisé Berno Kleinherenbrink.

LeasePlan et Uber, partenaires en Europe

Courant mars, LeasePlan a signé un protocole d'accord avec l'entreprise de solutions de transport partagé Uber afin d'étendre leur coopération à l'échelon européen. Cette signature est une illustration de la volonté affichée par le groupe de vouloir jouer les premiers rôles en matière de mobilité durable. « L'activité d'Uber consiste à mettre en relation des chauffeurs et des passagers via une application mobile. Le nôtre est de fournir des véhicules et d'en assurer la gestion efficace au quotidien. Nous allons donc accompagner les chauffeurs d'Uber qui le désirent, au travers de solutions de mobilité 'zéro tracés' », explique Laurent Gouverneur. Ce partenariat est activé dans 23 pays en Europe, notamment en Belgique. « L'économie partagée n'est plus un engouement, c'est une réalité, même en Belgique. Uber fournit le logiciel et LeasePlan prévoit le matériel, c'est-à-dire les voitures et tous les services que cela implique. Les chauffeurs peuvent ainsi se concentrer sur leur cœur de métier, le transport de passagers », précise Johan Portier.

www.leaseplan.com

Cargolux & Emirates SkyCargo announce cargo partnership agreement

On May 9th, 2017 Emirates SkyCargo and Cargolux Airlines signed a Memorandum of Understanding (MoU) for a strategic operational partnership in air cargo transportation. This unique and ground breaking agreement, the first of its kind in the air cargo industry between a mainline airline and a specialised freighter operator, will allow cooperation between two carriers with complementary strengths and shared values for customer service excellence. The agreement was signed at the Air Cargo Europe event in Munich, Germany in the presence of Mr Francois Bausch, Luxembourg's Minister of Sustainable Development & Infrastructure.

Under the terms of the agreement, Emirates SkyCargo and Cargolux will seek to work closely on a number of operational aspects including:

Aircraft capacity: Emirates SkyCargo will utilise Boeing 747F aircraft from Cargolux. Emirates SkyCargo will therefore continue to have access to Boeing 747F aircraft to service customers with heavy/outsized cargo that will require nose loading or adding additional capacity, complementing its own fleet of Boeing 777 freighters.

Block space and interline: Both carriers will further develop block space and interline agreements for use on each other's networks permitting access to capacity on routes where they do not currently operate. This offers customers of both carriers an enhanced global reach for

transporting cargo from key production markets to consumer markets. Cargolux will have access to Emirates SkyCargo's high frequency distribution network through the belly-hold of passenger flights to over 150 global destinations in 83 countries, whilst Emirates will have access to main deck 747 capacity on Cargolux's network.

Hub connectivity and cargo handling: Emirates SkyCargo will commence freighter operations to Luxembourg from June 2017. Cargo from both Emirates SkyCargo and Cargolux will be handled at the same facility in Luxembourg. Cargolux will also increase the frequency of freighters to Dubai World Central (DWC) from its current three times a week service to facilitate connectivity between the two cargo hubs. Additionally Cargolux freighters operating to Dubai World Central will be handled by Emirates SkyCargo.

Handling cooperation at both hubs will facilitate seamless movement of cargo between the two operators. Transportation of products requiring special care such as pharmaceuticals will also be smooth given that both operators have EU Good Distribution Practices (GDP) certification for transportation of medicinal products for human use. In addition, hub connectivity between Dubai and Luxembourg will contribute to strengthening the position of both locations as major logistics hubs and distribution centres in their respective regions.

"Emirates SkyCargo is committed to being the leading player in the global air cargo industry providing our customers with the highest standards of products and services. Cooperating with Cargolux who is a leading, established and specialised air cargo operator with strengths that are complementary to our own will allow us to present a broader enriched product offering and add value to our customers," said Nabil Sultan, Emirates Divisional Senior Vice President, Cargo.

"Cargolux is delighted to be working with Emirates SkyCargo on this agreement. As one of the leading carriers worldwide, Emirates SkyCargo is an important player in the industry as Cargolux is, and our supplementary capabilities allow us to develop service offerings that both of us could not provide on our own", said Richard Forson, Cargolux President & CEO. "Emirates SkyCargo's choice of Cargolux as their preferred partner shows that our quest for quality



Nabil Sultan (Emirates Divisional Senior Vice President, Cargo), Richard Forson (Cargolux President & CEO) and François Bausch (Luxembourg's Minister of Sustainable Development & Infrastructure)

and personal attention to customers is recognized and well received.”

In addition to allowing both carriers to develop service offerings to customers, the operational cooperation will enable both parties to ensure best practices in cargo handling and transportation.

Cargolux voted as 'Best All-Cargo Airline 2017'

Cargolux Airlines International S.A. has again received the prestigious 'Best All-Cargo Airline' award from British trade magazine Air Cargo News during a ceremony at London's Lancaster Hotel on 22 April 2017. Cargolux was honored for its continued delivery of first-class services to its worldwide customers. Votes were cast by the international readers of Air Cargo News.

“We are very proud to receive this award once again”, says Niek van der Weide, Cargolux EVP Sales & Marketing. “Especially in times when the industry is facing a multitude of challenges, it is very encouraging to see that our efforts to deliver high-quality service and expertise, coupled with full attention and close personal contact to our partners is widely appreciated. This award honors the work of the Cargolux employees and encourages us to continue on our path to being the Global Cargo Carrier of Choice. I would like to thank all of our customers for their continued support and trust.”

Cargolux is Europe's number one all-cargo airline and number six in IATA's Top 25 cargo carriers' ranking for international scheduled FTKs during 2016.

www.cargolux.com

Enovos Luxembourg prend la majorité dans la Learning Factory S.A.

Suite à une restructuration de capital, Enovos Luxembourg est devenu l'actionnaire majoritaire de la Learning Factory S.A., à côté d'ArcelorMittal, Creos Luxembourg, Ville d'Esch et Sudstrom.

Enovos Luxembourg prendra également en charge la gestion opérationnelle de l'entreprise. La nouvelle offre de formation de la Learning Factory sera entièrement orientée sur l'efficacité énergétique et permettra ainsi de renforcer l'offre de services d'Enovos à l'adresse des entreprises.

Learning Factory

La spécificité de ce centre de formation basé sur le concept « learning by doing » est de disposer d'une véritable ligne de production « ice tea » pour mettre en pratique les apprentissages théoriques axés sur l'efficacité énergétique. Les modules de formation abordent les outils de suivi de la performance énergétique des procédés/bâtiments et les méthodes d'amélioration de la performance des utilités (chaud, froid, vapeur, air comprimé, moteur et pompes). Les participants peuvent directement appliquer leurs nouvelles connaissances sur la ligne de production tout en étant encadrés par les formateurs. Un service de coaching est également proposé pour aider les participants à réaliser des projets concrets dans leur entreprise.

Nouvelles formations adaptées à l'accord volontaire relatif à l'efficacité énergétique

Les entreprises adhérentes au nouvel accord volontaire entre le Gouvernement luxembourgeois, My Energy GIE et



La ligne de production de thé glacé permettant de mettre en pratique les apprentissages théoriques

la FEDIL relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise s'engagent à suivre des formations dans le domaine de l'efficacité énergétique.

L'offre de formation de la Learning Factory a été adaptée pour répondre à ces exigences et permettra aux entreprises de respecter leur obligation. Elle leur permettra surtout d'acquérir des compétences pour pouvoir initier, en interne, de nouveaux projets d'efficacité énergétique et améliorer leur productivité. Ces projets pourront également être financièrement soutenus par le programme enoprimes de soutien à l'efficacité énergétique.

Des conditions tarifaires spéciales sont proposées pour les adhérents à l'accord volontaire.

www.learningfactory.lu

www.enoprimes.lu

Jonk Entrepreneuren & Nyuko

Finale du « Young Enterprise Project »

Le jeudi 27 avril 2017 a eu lieu la finale du « Young Enterprise Project » (YEP) organisé par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg (JEL), en partenariat avec la BCEE et l'asbl nyuko. Le projet a aussi pu compter sur la participation du Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion, du Lycée des Arts & Métiers ainsi que du Lycée Technique d'Ettelbruck. Avec 14 équipes en 2016, cette édition a pu compter sur la participation d'environ 70 étudiants répartis en 16 équipes dont 8 ont été retenues pour cette finale. Au total, plus de 120 personnes se sont réunies au nouveau bâtiment de la BCEE « 19 liberté » (ancien bâtiment Arbed) pour soutenir l'esprit d'entrepreneuriat au Luxembourg.

Le projet « Young Enterprise »

Proposé au niveau de l'enseignement supérieur, il s'adresse aux jeunes entre 19 et 25 ans. Des équipes de 4 à 5 élèves sont formées au début de l'année scolaire. Ensemble, ils doivent réaliser un plan d'affaires à partir d'une idée innovante de produit ou de service. L'équipe doit donc identifier une opportunité, mettre en place un business plan et étudier la faisabilité du projet avec le soutien de leurs professeurs et de professionnels du monde économique. A la fin de l'année scolaire, les projets sont présentés devant un jury composé d'experts du monde éducatif, du monde professionnel et des investisseurs potentiels. Les vainqueurs auront la possibilité de participer à la finale européenne organisée par Junior Achievement Europe qui, cette année, se déroulera du 28 au 30 juin à Helsinki. Le projet Young Enterprise permet aux étudiants de développer des capacités entrepreneuriales nécessaires dans le monde du travail : créativité, persévérance, confiance en soi et esprit d'équipe en sont quelques-unes.

Les équipes gagnantes

Le premier prix a été remporté par l'équipe « Mergeln » provenant de l'Ecole de Commerce et de Gestion. Leur produit s'attaque à un marché encore vierge. Les 4 élèves (Lucas Arndt, Arnaud Geyer, Michael Nunes, César Castrejon) ont eu l'idée de créer une application de ventes et d'achats en ligne dédiée au marché luxembourgeois. Partant du constat qu'actuellement les achats et ventes en ligne se font via des groupes Facebook mal agencés, cette



équipe tente d'apporter une solution à un vrai « problème ». Coach de l'équipe: Genna Elvin, Co-Founder Tadaweb.

La deuxième place revient à l'équipe « Book your place » qui est constituée d'élèves provenant également de l'ECG (Samuel De Sousa, Stefano Monaco, Bryan Guerreiro Rebelo, Xavier Fridrici, Jérémy Chapuzot). Leur idée consiste à créer une application et un site Internet permettant la réservation de places de parking publiques mais également la location de places de parking privées entre particuliers. Coach de l'équipe: Clément Helinckx, Corporate Finance Manager - PwC Luxembourg.

Cette année, la qualité des équipes a fait que le jury a décidé d'attribuer deux troisièmes prix à l'équipe « Goodbye Knockout » de l'ECG (Mélanie Gouveia, Anne Weber, Lisa Gomes, Sara Martins) et à l'équipe « Mascota » du Lycée Technique d'Ettelbruck (Jessie Da Silva, Mike Mehlen, Dynha Pinto, Michael Rodrigues Carvalho). Le projet de « Goodbye Knockout » consiste en la production de verres en plastique qui changent de couleur dès que le verre détecte des drogues telles que le GHB.

L'objectif de ce projet est de garantir la sécurité des consommateurs lors de soirées. Coach de l'équipe : Annica Torneryd, founder of ACT2exceed.

Les élèves de l'équipe « Mascota » ont quant à eux créé une application mobile qui permet la prise de rendez-vous pour des prestations diverses comme par exemple la prise de rendez-vous chez le vétérinaire, le toiletteur, le dogwalker, pension alimentaire pour animaux, etc. Coach de l'équipe : Daniel Schneider, partner chez Tenzing Partners.

www.jonk-entrepreneuren.lu

TU ES MATÉRIALISTE ?!

ALORS TON AVENIR EST DANS
L'INDUSTRIE DES **MATERIALS &
PRODUCTION TECHNOLOGIES.**



HELLOFUTURE.LU

your job in industry

Vous travaillez dans l'industrie ?
Vous êtes à la recherche d'un
stagiaire hors du commun ?
Rendez-vous sur HelloFuture.lu !
Publiez vos offres de stages pour
dénicher les meilleurs jeunes
talents du pays !



Le département Materials Research and Technology (MRT) du LIST

Le secteur des matériaux est historiquement ancré au Luxembourg et le LIST contribue, via ses activités de recherche dans ce domaine, au renforcement de l'industrie luxembourgeoise et à la diversification de son économie.

FAITS MARQUANTS 2016/2017

- Soutien à la recherche industrielle luxembourgeoise avec des acteurs locaux tels que Goodyear, ArcelorMittal, International Lacquers, Carlex, Circuit Foil, IEE ou Rotarex.
- Accélération de son rayonnement international grâce à des contrats de recherche bilatéraux avec des multinationales et l'European Space Agency (ESA).
- Dépôt de 16 brevets en 2016 auprès de l'Office Européen des Brevets.

Par sa recherche sur les matériaux et technologies de pointe, le département MRT contribue à l'émergence de technologies essentielles au processus d'innovation des entreprises.

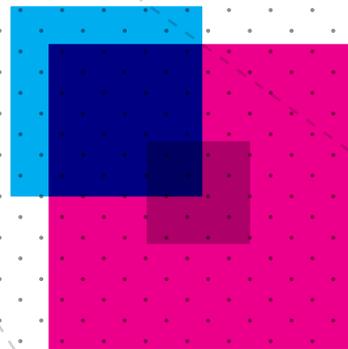
Ses activités s'articulent autour de deux piliers thématiques : les nanomatériaux et nanotechnologies et les matériaux composites durables. Un laboratoire central mutualise ses équipements de pointe afin de disposer de procédés de fabrication de matériaux composites, de polymères, de films minces, de nanomatériaux et de dispositifs fonctionnels.

Le département dispose également d'une plateforme mettant à disposition des outils de caractérisation et de tests à l'état de l'art tant auprès de ses propres collaborateurs que des acteurs luxembourgeois. Enfin, le département valorise son expertise des faisceaux de particules chargées via le développement de nouvelles technologies en nano-imagerie et nano-analyse.

En 2016, le département MRT a non seulement renforcé ses activités de partenariats industriels et de valorisation de sa recherche technologique, mais également garanti la fondation scientifique de ses travaux. Le département a aussi accéléré son interaction avec l'Université du Luxembourg via des activités de recherche et de formation doctorale.

Le département MRT bénéficie du soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Ministère de l'Économie, du Fonds National de la Recherche (FNR) et de la Commission européenne.

Les principaux domaines de recherche



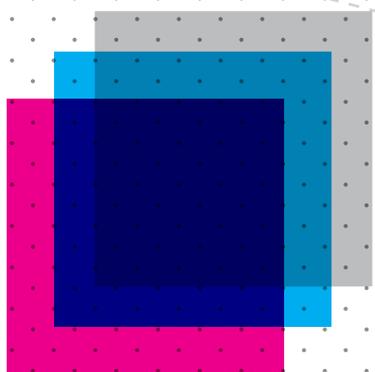
Nanomatériaux et nanotechnologies

L'unité des nanomatériaux et nanotechnologies, constituée d'ingénieurs, de chercheurs et de technologues, unit ses compétences pour traduire les fonctions clés des nanotechnologies/nanomatériaux en solutions applicatives. En s'appuyant sur ses connaissances approfondies des propriétés des nouveaux matériaux fonctionnels, l'unité mène des travaux de recherche, de développement et d'innovation dans les domaines suivants :

- matériaux ferroïques multifonctionnels, relevant de nombreux défis, de la compréhension fondamentale des oxydes fonctionnels au prototypage rapide de dispositifs piézoélectriques etc.;
- semi-conducteurs transparents et nanocomposites optoélectroniques accordables, répondant à la croissance dynamique de composants électroniques invisibles ou d'applications de couleurs dans les secteurs des biens de consommation, des capteurs, de l'affichage et du verre ;
- nanotechnologies avancées pour les secteurs de la médecine et de la cosmétique comprenant des diagnostics, prothèses et systèmes d'administration de médicaments.

- Lancement du National Composite Centre Luxembourg (NCC-L) opéré par le LIST avec la mise en place d'infrastructures destinées à agir comme un accélérateur pour les industries luxembourgeoises des matériaux composites.
- Obtention de co-financement par le FNR pour cinq collaborations Public-Private Partnership - PPP avec des industriels luxembourgeois dans le cadre de projets actuellement en démarrage.
- Publications majeures dans des journaux de prestige international, tels que Nature, Nature Communications ou Advanced Materials et nombre croissant de présentations aux conférences internationales.

- Consolidation du portefeuille de projets compétitifs, non seulement vis-à-vis du FNR mais également grâce à l'acceptation de deux projets européens H2020 de grande envergure.
- Organisation et co-organisation de workshops, conférences et symposiums au Luxembourg ou à l'étranger accélérant la visibilité internationale du département.
- Un projet, financé dans le cadre du programme PRIDE du FNR, a été lancé entre le MRT et l'Université du Luxembourg. Ce projet regroupe 20 doctorants sur la thématique «Materials for Sensors and Energy Harvesting» (MASSENA) et est à ce jour le plus grand projet de collaboration jamais conduit entre les deux institutions.



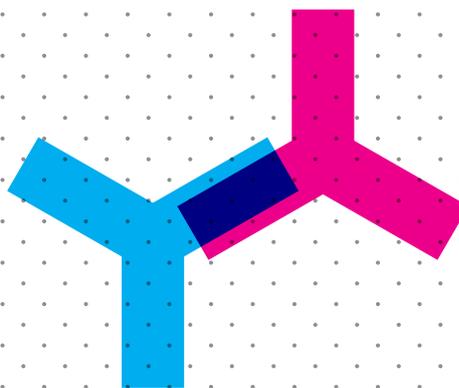
Matériaux composites - Sustainable Polymeric & Composite Materials

L'unité Sustainable Polymeric & Composite Materials (SUSMAT) vise la production de nouveaux polymères fonctionnels et de (nano)composites respectueux de l'environnement, l'étude du comportement thermomécanique et physico-chimique des matériaux connexes par une approche combinée d'essais expérimentaux aux instruments et de modélisation numérique adéquate. L'unité travaille en étroite collaboration avec les secteurs des polymères, des composites et ses fournisseurs.

L'unité de recherche SUSMAT participe intensivement aux défis en matière de recherche du National Composite Centre - Luxembourg (NCC-L).

Le MRT centre ses efforts sur trois domaines principaux :

- la conception et la durabilité des (nano)composites multifonctionnels de haute performance à base de polymères ;
- l'ingénierie des interfaces afin d'améliorer les performances et la durabilité ;
- les polymères et (nano)composites durables bio-sourcés.



Technology line Advanced Instrumentation for Ion Nano-Analytics

La thématique « Advanced Instrumentation for Ion Nano-Analytics » (AINA) se concentre sur le développement d'instruments scientifiques basés sur des faisceaux de particules chargées. L'activité de R & D d'AINA couvre les recherches fondamentales, le développement d'instruments et le développement de méthodologies et d'applications.

Les domaines d'application ciblés par AINA sont la nanotechnologie, avec en particulier la nano-analyse et la nano-fabrication par irradiation ionique et le contrôle de processus in situ.

L'équipe comprend des spécialistes en nano-analyse, en optique des particules chargées, en interactions ion-matière et en ingénierie (mécanique, électronique, logiciels) donnant à AINA l'éventail complet de savoir-faire nécessaire pour convertir des idées et concepts novateurs en prototypes d'instruments.

Les technologies développées en matière de spectrométrie de masse ont permis d'établir des coopérations de longue date avec des fabricants d'instruments de renommée mondiale tels que Zeiss et FEI, ainsi que de nouvelles collaborations prometteuses avec la NASA et la startup japonaise ispace notamment, pour l'exploration d'environnements spatiaux hostiles.

Activités et infrastructures transversales

Un laboratoire central mutualise l'ensemble de ses équipements de pointe afin de disposer de procédés de fabrication de matériaux composites, de polymères, de films minces, de nanomatériaux et de dispositifs fonctionnels. Une attention particulière est portée aux procédés assistés par des plasmas afin d'obtenir des surfaces et fonctionnalités innovantes.

Le département MRT propose ainsi une variété unique d'expertise et d'équipements à la pointe de la technologie, auxquelles ses clients ont la possibilité d'accéder pour leurs propres recherches et projets innovants.

Une large gamme de services standardisés et sur-mesure est à la disposition du département et des industriels du Luxembourg via la plate-forme de Caractérisation et d'Essais des Matériaux. Ces services à la disposition des partenaires et clients comprennent notamment : analyses moléculaires, analyses de surface et élémentaire, structure, morphologie et topographie, testing mécanique et vieillissement accéléré, comportement du feu et analyses thermo-physiques.

La plate-forme apporte le meilleur support possible à ses clients et partenaires en délivrant des résultats de haute qualité dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, la plate-forme est engagée dans un processus d'accréditation (ISO 17025) qui l'inscrit dans une politique d'amélioration continue.

Parmi les clients figurent des industries, des laboratoires de R&D et centres de recherche institutionnels dans les secteurs de la production, de la construction, du conditionnement, de l'automobile, de l'aéronautique, des cosmétiques et de la médecine.

Les modèles de collaboration avec le LIST

Le LIST adopte une approche axée sur les clients et les solutions afin d'accélérer l'innovation, avec des équipes dédiées au développement de partenariats pour donner aux entreprises accès à son expertise en matière d'environnement, de matériaux et de l'IT. Le LIST propose une gamme de modèles de partenariat dans le but de trouver la solution adaptée aux besoins des entreprises. En fonction du projet, un co-financement national ou européen peut être obtenu.

La recherche bilatérale (contractuelle)

Les experts du LIST relèvent le défi technologique d'une entreprise et fournissent une solution.

1. L'entreprise confie au LIST la tâche de résoudre son défi technologique.
2. Définition conjointe des objectifs du projet.
3. Soumission d'une proposition technique et financière.
4. L'entreprise finance le projet, avec le soutien éventuel d'un co-financement national ou européen.
5. Le LIST fournit la solution.
6. La propriété de l'IP créée est négociée avant le début du projet.

Public Private Partnership - PPP (partage de ressources)

Le LIST met à disposition de l'entreprise ses experts hautement qualifiés, ou met en place un laboratoire conjoint pour travailler sur des projets définis en commun.

1. Le LIST établit un projet visant à permettre à l'entreprise d'accueillir des chercheurs ou à partager les experts hautement qualifiés du LIST, avec le soutien éventuel d'un co-financement national (FNR ou MECO) ou européen (H2020).
2. Le LIST met en place un laboratoire commun, éventuellement avec le personnel des deux organisations, afin de travailler sur des projets définis.

Partenariat stratégique de R&D

Définition conjointe entre le MRT et l'entreprise d'un contrat-cadre pour un partenariat de R&D à moyen ou long terme basé sur la feuille de route d'innovation de l'entreprise.

1. En fonction de votre feuille de route d'innovation, nous définissons conjointement un partenariat de R&D à moyen ou long terme.
2. Un comité directeur pilote le partenariat et détermine les priorités, projets spécifiques et actions.

Services technologiques

L'entreprise peut tirer parti de l'expertise technologique du LIST, notamment en matière d'essais, de mesures, d'analyses, de gestion de l'innovation et de développement de méthodes ou de logiciels.

Exemples :

1. Une société industrielle souhaitant faire analyser la durabilité d'un lot de composants.
2. Une entreprise de construction souhaitant mettre en place un nouvel outil visant à améliorer la collaboration entre les parties prenantes.
3. Une start-up souhaitant visualiser les performances environnementales « cradle-to-cradle » de son produit.

National Composite Centre - Luxembourg

Le LIST héberge dans ses locaux le National Composite Centre - Luxembourg (NCC-L). Cette plate-forme technologique est issue de la mise en commun par les acteurs privés et publics luxembourgeois de leurs ressources et compétences en composites. On retrouve les composites, par exemple, dans l'industrie automobile, l'aéronautique, l'électronique, la téléphonie, le sport ou la médecine.

L'objectif du NCC-L est de dynamiser encore davantage au Luxembourg le développement et le traitement de matériaux innovants. Les objectifs clés du NCC-L sont : 1. jouer le rôle de catalyseur au niveau national pour le développement et l'implémentation des technologies de fabrication de matériaux et de composites avancés; 2. établir des infrastructures de recherche et des compétences dans le domaine des matériaux composites au Luxembourg; 3. mettre l'accent sur la RDI indépendante incluant la recherche collaborative, le transfert de technologie et de connaissances, en premier lieu pour l'industrie nationale; 4. héberger et gérer des laboratoires communs avec les industriels.

En collaboration avec les industriels, le NCC-L mène des projets de recherche et d'innovation pour développer des applications industrielles pré-commerciales. Le NCC-L emploiera, lorsqu'il sera pleinement opérationnel, quelques 50 personnes. Il est financé équitablement par des fonds publics et privés.

Exemples de collaborations

Le LIST et Carlex veulent créer le pare-brise du futur

Le LIST et le fabricant américain de verre automobile haut de gamme Carlex, qui exploite un site à Grevenmacher, ont récemment annoncé le lancement d'une nouvelle collaboration prometteuse : développer des pare-brises intelligents qui pourraient aider à respecter les futures réglementations européennes sur les émissions des véhicules.

Selon les termes d'un accord de développement conjoint récemment signé, le LIST et Carlex coopéreront avec une nouvelle génération de pare-brise pour automobiles. L'objectif de la nouvelle technologie de pare-brise est de réduire l'impact écologique des systèmes de chauffage et de refroidissement dans les voitures grâce à l'utilisation de revêtements intelligents.

De telles réalisations réduiront la consommation de carburant des voitures pour respecter les futures réglementations européennes sur les émissions des véhicules, ainsi que l'augmentation de la portée des véhicules électriques.

« Après quatre années de travail sur les nanomatériaux transparents, partiellement soutenues par le Fonds National de la Recherche, le projet ambitieux du LIST et de Carlex montre que la recherche appliquée évolue vers une technologie adaptée aux besoins de l'industrie luxembourgeoise », déclare le Dr Damien Lenoble, responsable de l'unité nanomatériaux et nanotechnologies, responsable du développement des partenariats industriels dans le département Matériaux de LIST. « Ce n'est qu'un exemple de la portée industrielle nationale et de l'impact de la recherche sur les nanomatériaux qui se fait au LIST ».

« Avec cet investissement important en partenariat avec le LIST et le Grand-Duché de Luxembourg, Carlex s'attend à offrir une innovation disruptive depuis son usine de Grevenmacher », annonce Michael Bard, directeur du développement de produits avancés chez Carlex.



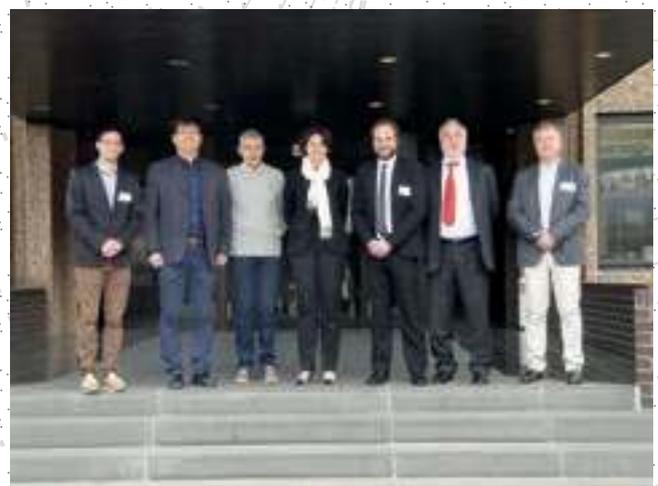
Le LIST et Circuit Foil veulent améliorer la résistance du cuivre à la foudre

Le LIST et Circuit Foil ont signé un contrat de partenariat sur trois ans. Cette initiative, soutenue par le Fonds National de la Recherche dans le cadre d'un CORE-PPP, vise à développer une nouvelle génération de cuivres. Leur principale caractéristique sera d'être à très forte ampacité (courant permanent admissible).

Cette technologie pourrait ainsi être utilisée pour la fabrication d'avions composites résistant à la foudre. Des dégâts peuvent en effet être occasionnés par l'arc de l'éclair : trous millimétriques, destruction de capteurs, etc. Les champs électromagnétiques générés par l'orage peuvent, quant à eux, interférer avec le système électronique de l'appareil.

Damien Lenoble, chef de l'unité nanomatériaux et nanotechnologies au LIST, souligne que « cette collaboration constitue une preuve supplémentaire du rôle éminent joué par l'Institut en tant que RTO, pour transférer la technologie aux entreprises et renforcer ainsi l'économie luxembourgeoise. Ce projet témoigne de nouveau de l'impact industriel de la recherche amont menée depuis 5 années par le LIST en nanomatériaux. Le renforcement des outils du FNR et du Ministère de l'Economie doit permettre une accélération des transformations technologiques supportées par le LIST ».

Fabienne Bozet, CEO de Circuit Foil, déclare que « ce projet de recherche va apporter à terme une corde supplémentaire à notre arc. Il s'intègre à notre stratégie d'expansion de notre portefeuille de produits vers des produits à plus haute valeur ajoutée, spécialement dans d'autres secteurs que ceux de l'électronique et l'automobile où la majorité de nos produits sont vendus ».



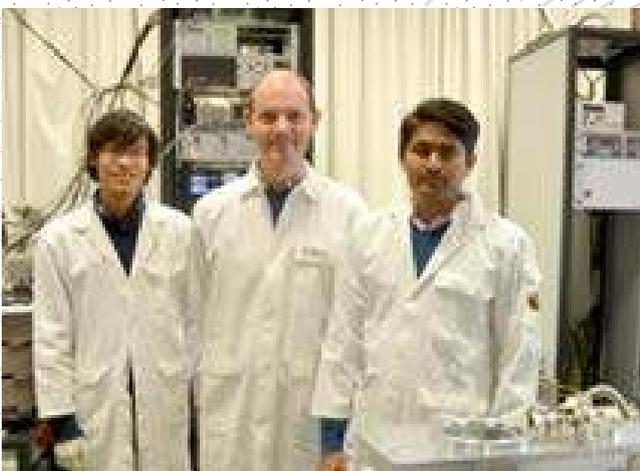
Une technologie luxembourgeoise se fraie un chemin vers les étoiles

Depuis le 1^{er} octobre 2016 et pour une durée de 2 ans, les chercheurs du LIST s'associent aux experts du NASA Ames Research Center dans le cadre d'un projet d'envergure soutenu par le Fonds National de la Recherche (FNR) : le projet MS-SPACE « Development and benchmarking of a compact mass spectrometer for space applications ». Au cœur de ce projet, une ambition commune, fruit de profondes discussions entre l'institution américaine et le LIST: adapter et poursuivre le développement de la technologie de spectrométrie de masse mise au point ces dernières années par les experts du LIST pour des applications spatiales. Cette technologie, dénommée FieldSpec réalisée à des fins hydrologiques dans le cadre d'un précédent projet également financé par le FNR dispose, de par sa taille compacte et sa résolution de masse élevée, du potentiel nécessaire pour répondre aux exigences de l'aventure spatiale.

En effet, la spectrométrie de masse est l'un des plus importants outils d'analyse in-situ de la science planétaire et de l'astrobiologie qui peut aider à répondre à quelques-unes des grandes questions de l'exploration planétaire telles que les compositions élémentaires et isotopiques de la nébuleuse solaire, l'origine, la dynamique et les interactions de surface des atmosphères planétaires ou bien encore l'origine de la vie sur la Terre ainsi que la preuve de la vie passée ou présente sur Mars et d'autres planètes. Pour fonctionner dans des missions spatiales, un tel outil doit être de la plus haute performance, mais néanmoins léger, compact et compatible avec l'environnement hostile de l'espace, or cet outil, à l'heure actuelle, n'existe pas. C'est donc tout naturellement que la technologie de pointe luxembourgeoise développée par le LIST a séduit les experts de la NASA. Mais avant de pouvoir être opérationnel et espérer rejoindre de prochaines missions spatiales, le spectromètre de masse FieldSpec doit être adapté aux applications spatiales.

Au Luxembourg, depuis leur laboratoire de Belvaux, les experts du LIST en optique des particules chargées, en mécanique et en électronique du groupe de recherche « Advanced Instrumentation for Ion Nano-Analytics » travailleront de concert avec le NASA Research Centre et mobiliseront leurs compétences pour réussir un tel challenge. Conduits par Dr Tom Wirtz, ils identifieront avec leurs partenaires les exigences et spécificités des applications spatiales, fabriqueront l'instrument-prototype adéquat puis procéderont, à nouveau avec le NASA Research Centre à des essais de démonstration de faisabilité.

Cette première collaboration entre le LIST et la NASA offre de nouvelles perspectives pour les années à venir en ouvrant une nouvelle voie vers davantage de projets communs et de transfert de technologie entre les deux institutions. La forte visibilité internationale d'un tel partenariat contribuera plus largement à la reconnaissance du Luxembourg comme acteur majeur dans les technologies spatiales, d'autant plus que l'industrie spatiale est l'un des secteurs clés de développement identifié par le gouvernement luxembourgeois.



FINANCEZ **VOTRE PROJET** D'ENTREPRISE

CRÉATION

DÉVELOPPEMENT

INVESTISSEMENT

INNOVATION

TRANSMISSION

SNCI

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT | TÉL 46 19 71-1 | SNCI@SNCI.LU | WWW.SNCI.LU

Facts & Figures

Department Materials Research and Technology

LUXEMBOURG
INSTITUTE OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



Focus areas

- Nanomaterials and Nanotechnology
- Sustainable polymers & composites
- Technologies de surface et interfaces
- Instrumentation scientifique

Staff (2016)

150 people (among which 30 PhDs)

Patent portfolio

52 (16 filed in 2016)

Publications

about 120 publications/year

Site web

www.list.lu/mrt

Contact

LIST Belvaux
41, rue du Brill
Tel.: 275 888 1

Prof. Dr. Jens Kreisel

Director of Materials Research and Technology department,
jens.kreisel@list.lu

Interview

4 questions à Prof. Dr. Jens Kreisel, directeur du département Materials Research and Technology (MRT) du LIST



Prof. Dr. Jens Kreisel

Pouvez-vous nous faire un état des lieux de vos projets phares avec l'industrie luxembourgeoise ?

Le secteur des matériaux et des procédés est historiquement ancré au Luxembourg et à travers notre département, le LIST contribue au renforcement, à la ré-industrialisation et à la diversification de l'économie du pays par l'innovation.

Nous collaborons sous différentes formes avec les industriels du Luxembourg. Au-delà de contrats bilatéraux, nos collaborations s'inscrivent souvent dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), notamment à travers de deux instruments :

Le Ministère de l'Economie dispose dans le cadre de la loi RDI d'une enveloppe de soutien aux PPP, et c'est dans ce cadre que s'inscrivent par exemple nos coopérations avec Goodyear, Rotarex et Carlex.

Le Fonds National de la Recherche dispose également d'une enveloppe, le CORE PPP, et c'est cet instrument qui a été retenu pour nos collaborations avec ArcelorMittal et Circuit Foil notamment.

Je reviens quelques instants sur le partenariat PPP établi pour plusieurs années avec Goodyear dans le domaine des polymères et des composites, à hauteur de 50 millions d'euros. Cette collaboration a été construite à partir de projets antérieurs, qui ont créé de la confiance entre les partenaires, jusqu'à envisager un programme de collaboration de plus grande envergure. Les ingénieurs de Goodyear et les chercheurs du LIST chercheront à développer les pneus de demain qui offrent une meilleure performance, qui sont plus respectueux de l'environnement en termes de matériaux utilisés, et qui seront basés sur des nouveaux matériaux et processus de fabrication. Cette collaboration est la plus ambitieuse jamais lancée au Luxembourg entre un industriel et un acteur de la recherche publique. Le fait que ce partenaire se soit engagé avec nous atteste de la qualité et de l'ambition de la recherche produite au LIST.

En 2016, le National Composite Centre - Luxembourg - NCC-L a été lancé, où en est le projet à l'heure actuelle ?

L'industrie des composites et des polymères est très présente au Luxembourg avec des acteurs d'envergure comme Goodyear, Dupont, Eurocomposites... Une étude menée par Luxinnovation a permis d'analyser en détail l'écosystème des composites au Luxembourg, qui se composent en effet d'un grand nombre d'acteurs allant des TPE aux multinationales. Cette étude, avec la volonté des industriels, a été l'élément déclencheur pour créer le NCC-L avec l'objectif de fédérer les efforts en termes de moyens technologiques, de networking, de formation. D'une manière générale, le NCC-L dynamisera encore davantage au Luxembourg le développement de matériaux composites et polymères.

Le cœur du NCC-L, opéré par le LIST, est une plateforme technologique qui regroupe des moyens de synthèse, de processing, de testing et de caractérisation. La définition des équipements nécessaires a été effectuée en collaboration avec les industriels du Luxembourg. Depuis 2016, nous avons commencé à mettre en place des moyens technologiques importants, tous localisés sur le site de Hautcharage qui a vu des travaux importants d'infrastructure afin d'accueillir le NCC-L. Aujourd'hui, plus de la moitié des équipements est installée ou commandée, et une large partie des travaux d'infrastructure sont terminés. Au-delà de ces nouveaux moyens, le NCC-L profite de l'accès à l'écosystème et à l'ensemble des moyens de mon département dans le domaine de la recherche et la technologie des matériaux.

Le NCC-L est impliqué notamment dans le partenariat que j'évoquais il y a quelques instants avec Goodyear. Des jalons ont été posés en 2016 avec des coopérations établies dans le domaine des composites au Royaume Uni, et dans le domaine de l'impression 3D avec Singapour, respectivement en présence du Vice-Premier ministre Etienne Schneider et du Premier ministre Xavier Bettel. De nombreuses discussions sont en cours avec des industriels du Luxembourg, certaines même en voie de finalisation.

Pouvez-vous vous imaginer une plateforme technologique supplémentaire au sein de votre département, et si oui, laquelle ?

Les plateformes sont une condition sine qua non dans une recherche de matériaux de pointe et dans le développement fructueux des collaborations industrielles. Nous veillons à ce que les plateformes soient alignées avec la stratégie de recherche et de technologie des priorités et initiatives nationales. Au département Matériaux, en tant que RTO (Research and Technology Organisation), nous avons fait le choix de

plateformes transversales et partagées telles que notre plateforme de caractérisation avancée ou le NCC-L évoqué ci-dessus.

En cohérence avec l'accompagnement des priorités nationales, on pourrait évaluer l'opportunité de plateformes liées aux technologies spatiales comme l'initiative d'exploitation des ressources minières spatiales (nous portons déjà 8 projets avec la European Space Agency-ESA, mais aussi la NASA et l'entreprise japonaise ispace) ou à l'Additive Manufacturing (étude en cours de Luxinnovation). Mais n'oublions pas que de telles plateformes nécessitent des investissements considérables, en terme d'instrumentation, d'infrastructure et de locaux.

Quels sont, selon vous, les enjeux actuels dans la collaboration entre le MRT et les entreprises ?

Notre objectif est de renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, en améliorant le caractère innovant de son industrie. Nous avons aujourd'hui tous les atouts pour assurer un partenariat de qualité aux entreprises. Plusieurs grands noms de l'industrie du pays ont déjà fait ce choix, comme Goodyear, Carlex, ArcelorMittal ou Circuit Foil. Nous pouvons les aider à conforter leur position sur le marché par l'innovation, perpétuant ainsi la tradition d'une industrie luxembourgeoise forte.

Dans cette perspective, au LIST, différents modèles de collaboration avec les entreprises coexistent :

Elles peuvent être bilatérales, mais comme je le disais il y a quelques instants, il y a aussi divers instruments permettant le partenariat public-privé, grâce au MECO et au FNR. C'est au LIST et à l'industriel de déterminer le meilleur outil pour ces collaborations.

Dans cette perspective, nous avons créé une cellule dédiée au développement de partenariats, point d'entrée des industriels. Quatre personnes aident à déterminer le cahier de charge technologique et la meilleure formule de collaboration. Ce groupe joue le rôle de facilitateur vis-à-vis des entreprises.

Un autre aspect est la question de la propriété intellectuelle. Nous connaissons une trajectoire ascendante en termes de brevets (16 en 2016). C'est une reconnaissance de la qualité de notre recherche technologique et une base pour des collaborations industrielles. En ce qui concerne le partage de la propriété intellectuelle et son exploitation, nous élaborons des schémas partagés avec nos partenaires industriels.

A moyen et long terme, au-delà des collaborations ponctuelles, nous visons des partenariats de long terme avec des industriels luxembourgeois. Le partage de feuilles de route en matière de projets de recherche technologique devra permettre l'établissement de laboratoires conjoints et l'installation de lignes pilotes.

La cybersécurité à l'agenda du Luxembourg

Par Céline Tarraube



Dans une société qui tend à se digitaliser de plus en plus de par l'utilisation quotidienne de dispositifs mobiles et d'objets connectés, ainsi que la démocratisation des communications électroniques, des quantités de données considérables sont générées. Les hackers disposent alors d'un terrain de jeu de plus en plus important et font preuve d'innovation continue en matière de cyber-attaques. Trop d'annonces sont à déplorer, l'État luxembourgeois a d'ailleurs été victime récemment.

Les entreprises n'ont donc plus le choix que de se prémunir contre les cyber-attaques et d'en limiter les risques. La sécurité des systèmes d'informations et des infrastructures est, dès lors, primordiale afin d'assurer la continuité des services, notamment pour les entreprises qui fournissent des services essentiels, tels que l'énergie, les transports, les services financiers et la santé comme le cloud computing. Celles-ci doivent rester en permanence sur le qui-vive et améliorer leur capacité à résister à des cyber-attaques en faisant preuve d'une grande résilience.

De plus, avec l'entrée en application du RGPD le 25 mai 2018, les entreprises auront l'obligation de garantir le niveau de sécurité suffisant pour protéger les données personnelles et devront, dans le cas de violation de données personnelles, être en mesure de prouver qu'elles ont mis en œuvre tous les moyens pour assurer un niveau de sécurité des systèmes d'information et des infrastructures lié au risque et, le cas échéant, prouver qu'elles ont fait les recherches nécessaires quant à la fiabilité du sous-traitant.

Les entreprises doivent donc faire face à leur responsabilité en matière de cybersécurité et mettre ce sujet à l'agenda des priorités majeures au sein de la direction, ce sujet ne peut pas rester la préoccupation des seuls services informatiques.

La FEDIL s'est emparée de ce sujet au travers de son association sectorielle FEDIL-ICT. Cette dernière a mené, avec le soutien d'EY Luxembourg, une étude qui a permis de définir le premier corpus national de cinquante règles d'« hygiène » en matière de cybersécurité, basées notamment sur les nouvelles exigences définies par les réglementations de l'Union européenne. Ce corpus de règles se veut être un véritable outil pour accompagner les entreprises au quotidien, en mettant notamment à leur disposition un cadre et de nouvelles règles facilitant la mise en place d'un écosystème cybersécurité performant à tous les niveaux de l'entreprise.

Par ce biais, la FEDIL souhaite maintenir la dynamique de la cybersécurité dans ses aspects pratiques mais au-delà, continuer la collaboration étroite établie avec le gouvernement luxembourgeois sur le sujet et le soutenir dans son ambition à renforcer et à consolider son positionnement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet, force est de constater que le Luxembourg accorde une priorité absolue à la cybersécurité, notamment au travers de son initiative « Digital Lëtzebuerg ».

L'expertise en cybersécurité acquise ces dernières années sur le territoire national peut devenir un facteur important pour la compétitivité du pays mais également un réel avantage concurrentiel permettant au Luxembourg de rejoindre le peloton de tête des pays dans ce domaine et de se différencier. Pour cela, le gouvernement doit œuvrer au quotidien pour promouvoir le Luxembourg comme localisation de choix pour les entreprises y conduisant déjà leurs activités ou ayant l'intention d'y conduire leurs opérations, celles-ci nécessitant un environnement cybersécurité hautement sécurisé ainsi que des compétences pointues dans ce domaine. Certes, l'annonce de la création d'un « Centre de Compétences en Cybersécurité », piloté par SECURITYMA-DEIN.LU, est un premier pas vers la fertilisation croisée et le développement de nouveaux services en matière de cybersécurité mais il est trop tôt pour se faire une opinion sur la valeur ajoutée pour le secteur d'un tel centre.

Céline Tarraube est conseillère auprès de la FEDIL

e-Commodo : À l'heure du numérique

Par Jean-Marc Zahlen



Dans le cadre de la 5^e loi relative aux établissements classés, loi dite « Commodo 5.0 », l'Administration de l'environnement (AEV) a présenté le 28 avril 2017 un formulaire électronique pour les demandes d'autorisation d'exploitation pour établissements classés, élaboré en partenariat avec le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE). Ce formulaire permettra aux demandeurs d'autorisation de disposer d'un fichier unique reprenant dans un seul document toutes les informations requises pour compléter le dossier. La création de cet outil s'inscrit ainsi dans le cadre de la dématérialisation de la procédure et constitue un premier pas vers la modernisation du régime d'autorisation, ce qui devrait permettre la simplification ainsi que l'accélération de la procédure d'instruction tout en créant plus de transparence dans le processus décisionnel. L'utilisation de cet outil représente un réel changement dans la méthode de travail des demandeurs d'autorisations. Afin de laisser un temps d'adaptation aux demandeurs, il serait judicieux de prévoir une période de transition pendant laquelle l'utilisation du formulaire électronique serait optionnelle. Il faut noter également que l'outil n'est à ce stade pas prêt à être utilisé en tant qu'outil de travail et un certain nombre d'interrogations persistent quant à son utilisation.

L'initiative « Commodo 5.0 » prévoit par ailleurs la mise en place d'une plateforme interactive accessible via un guichet unique, permettant plus de transparence en

facilitant l'accès à l'information. D'un côté, la publication de l'avis indiquant l'objet de la demande d'autorisation se fera en ligne, alors qu'actuellement l'affichage se fait dans la commune d'implantation de l'établissement, dans les communes limitrophes, dans au moins quatre journaux quotidiens ainsi qu'à l'emplacement où l'établissement est projeté. La publication de l'avis sur la plateforme est donc susceptible de toucher un public plus large. De l'autre côté, la plateforme en ligne permettra une augmentation considérable de la période pendant laquelle le public pourra consulter les dossiers et déposer les observations quant aux projets concernés. Alors qu'il faut actuellement se rendre à la commune aux heures d'ouverture prévues, le public aura la possibilité d'accéder à la plateforme 24h/24h et 7j/7j. Il sera déplorable si le nouveau texte prévoyait une hausse supplémentaire de la période de publication de la demande d'autorisation dans la mesure où l'enjeu pour les industriels au Luxembourg se trouve notamment dans la rapidité de la procédure. Par conséquent, il est essentiel de s'assurer que le déroulement numérique de la procédure d'instruction s'inscrit dans un contexte de simplification administrative permettant de dégager un vrai gain de temps par rapport aux délais actuels d'obtention de l'autorisation, de manière à former une réponse aux besoins et aux attentes des industriels.

À côté du volet technique, la modernisation du régime d'autorisation passera également par la révision du texte de loi et des règlements y relatifs. Dans ce contexte, un projet de règlement grand-ducal portant modification de la nomenclature et classification des établissements classés a été récemment proposé afin d'y intégrer les deux nouvelles classes 1A et 1B prévues par la loi « Omnibus ». Ces amendements permettront de concrétiser les objectifs de simplification administrative souhaités par les auteurs de la loi « Omnibus ».

Jean-Marc Zahlen est Project Manager auprès de la FEDIL



TALENT CHECK ✓

DÉTECTEUR DE TALENTS

Find the right talent!

LOOKING FOR TALENT?

Souhaitez-vous faciliter le recrutement de vos futurs apprentif(e)s ?
Recommandez-leur de s'inscrire au TalentCheck sur winwin.lu et découvrez leurs talents.

Le TalentCheck a été spécialement conçu à l'attention des élèves en classe de 9^e qui souhaitent effectuer un apprentissage auprès d'une entreprise formatrice. Il est cependant ouvert à toute personne qui envisage une telle formation duale et constitue un véritable atout à la conclusion d'un contrat d'apprentissage. En effet, un certificat est remis aux participants après leur passage au TalentCheck, attestant de leurs compétences et talents. Ce certificat vous permettra de rapidement vous rendre compte des talents et compétences du candidat à l'apprentissage.

L'accès au TalentCheck est gratuit.

Le TalentCheck porte sur les domaines de compétences suivants :

- Concentration et observation
- Calculs pratiques
- Allemand
- Français
- Anglais
- Logique
- Compétences techniques
- Talent organisationnel
- Capacité de rétention
- Attitude envers l'apprentissage, le travail et les collègues

Inscription et informations sur :

winwin.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

by
**WIN
WIN**

Compter les heures de travail

Par Patricia Hemmen



Un certain nombre de nouvelles obligations dans le Code du travail ont pour effet de considérablement alourdir les charges administratives de l'employeur en ce qui concerne le suivi et l'enregistrement du temps de travail de l'ensemble de ses salariés.

Jusqu'à présent, il était tenu à faire figurer dans le « registre spécial » visé à l'article L. 211-29. du Code du travail, seulement les heures supplémentaires, de même que les heures prestées le dimanche, les jours fériés ou la nuit, autrement dit toutes les situations justifiant une majoration de rémunération. Or, une loi du 14 mars 2017¹ l'oblige désormais d'y saisir également « le début, la fin et la durée du travail journalier » de chacun de ses salariés. Par ailleurs, dans le cadre d'un horaire mobile il doit, depuis la réforme de l'organisation du temps de travail entrée en vigueur en début d'année, mettre en place un « système assurant un décompte exact des heures de travail prestées ».² L'employeur doit donc à l'avenir être en mesure de présenter, notamment à la demande de l'Inspection du travail et des mines, un registre retraçant systématiquement, pour chaque jour, à quelle heure ses salariés ont commencé, interrompu et arrêté le travail, ceci indépendamment de la question de savoir s'ils travaillent selon un horaire fixe ou flexible. Il a été jugé à cet égard que « si l'absence de la tenue d'un registre reprenant l'horaire journalier et hebdomadaire de travail du salarié constitue un manquement de l'employeur à ses obligations légales, ce manquement à lui seul n'est cependant pas de nature à prouver l'existence d'heures supplémentaires » en cas de litige.³

À l'inverse, ce travail bureaucratique supplémentaire peut se révéler comme un avantage considérable lorsqu'il s'agit de détecter et de sanctionner des abus, tel un non-respect systématique des horaires de travail. Une illustration en est fournie par une récente affaire de

manipulation du système de pointage. Le salarié en question avait systématiquement menti sur ses heures d'arrivée, soit en faisant pointer un collègue de travail à sa place, soit en indiquant des heures de présence inexactes à la personne en charge de l'administration du personnel. L'employeur avait su prouver que les heures d'arrivée réelles du salarié ne correspondaient pas à celles pointées dans l'ordinateur, ceci à huit fois sur une durée de seulement deux semaines. Selon la Cour d'appel, « les pointages inexacts systématiques et répétitifs ci-avant relevés sont d'une gravité suffisante pour ébranler immédiatement et définitivement la confiance de l'employeur en son salarié et justifient un licenciement sans préavis nonobstant son ancienneté de service importante. »⁴ La Cour d'appel a encore pu confirmer qu'une salariée bénéficiant du statut de cadre supérieur mais d'une ancienneté de seulement une année pouvait valablement se voir reprocher, dans le cadre d'un licenciement avec préavis, « ses neuf arrivées tardives sur une période de six mois, retards supérieurs à quelques minutes, alors qu'elle disposait cependant selon le système de l'horaire mobile, d'une plage horaire acceptable pour arriver le matin à son lieu de travail ». Même les cadres supérieurs ne peuvent donc pas se permettre « d'aller et de venir comme bon leur semble ».⁵

Patricia Hemmen est conseillère auprès de la FEDIL

¹ Mémorial A n° 300 du 20 mars 2017

² Article L. 211-8. du Code du travail

³ CSJ III 20.10.2016 n° 42801 rendu à propos des dispositions applicables dans la restauration.

⁴ CSJ III 19.01.2017 n° 41995

⁵ CSJ III 12.01.2017 n° 42438

La fin du roaming... en perspective

Par Jean-François Willame

La Commission européenne l'a annoncé avec fracas : le 15 juin 2017 devrait représenter la fin du roaming au sein de l'Union européenne. Qu'en est-il et quelles seront les répercussions de cette évolution ?

A partir du 15 juin, les opérateurs de télécommunication mobile européens ne seront, en principe, plus habilités à facturer à leurs clients un autre prix pour leurs services au sein de l'UE que ce qu'ils facturent pour les prestations nationales. C'est le principe du « Roaming like at home » ou « RLAH ». En pratique, cela voudra dire que :

- pour les services facturés à l'unité (minutes d'appels, SMS ou MB de donnée), le prix en roaming UE ne pourra excéder le prix national de l'opérateur pour la même unité ;
- pour les services facturés en « pack », les minutes et volume de données effectuées en roaming pourront être déduits de « packs » nationaux sans aucune facturation supplémentaire.

En outre, les appels entrants en roaming UE (appels reçus à l'étranger) ne pourront plus être facturés comme ils l'étaient souvent par le passé.

Le cadre réglementaire prévoit par ailleurs un certain nombre d'exceptions (très limitées) visant à limiter le roaming permanent, qui permettrait à un client d'acheter un abonnement dans un pays (à priori : à très bas prix) et l'utiliser en permanence dans un autre pays.

Finalement, la réglementation prévoit une baisse graduelle du prix des rémunérations de gros que les opérateurs européens se facturent entre eux pour l'utilisation de leurs réseaux respectifs par leurs clients. L'utilisation par un client luxembourgeois de son téléphone à l'étranger donne en effet lieu à des rétributions au volume (MB de données

ou minute d'appels), de l'opérateur étranger par l'opérateur luxembourgeois (et vice-versa). Le prix de ces rétributions sera donc réduit au cours des prochaines années. Il y a cependant fort à parier que le coût total de ces rétributions pourrait augmenter substantiellement du fait de l'augmentation des volumes de roaming qui suivra le RLAH.

Même si cette évolution avait été largement anticipée par les opérateurs luxembourgeois (par l'apparition dès 2015 de tarifs « roaming inclus »), il est clair qu'elle est à court terme extrêmement positive pour les utilisateurs de télécommunication mobile luxembourgeois. Suivant une étude du BEREC, le corps des régulateurs européens, les Luxembourgeois sont en effet les citoyens européens qui se déplacent le plus à l'étranger. Ils sont donc ceux qui pourront profiter au plus du RLAH.

La situation des opérateurs mobiles luxembourgeois est plus compliquée. Le Luxembourg était caractérisé par des tarifs nationaux assez bas (comparés aux pays voisins). Les opérateurs compensaient ces tarifs bas par des revenus de roaming qui restaient substantiels (même si les prix restaient modérés - concurrence aidant). Avec la disparition de ceux-ci et avec l'augmentation probable des rétributions à payer aux opérateurs étrangers, c'est tout un équilibre financier qui pourrait être remis en question, à l'heure où on parle d'investir dans les nouvelles technologies de réseaux tels que la 5G... Quelles que soient les stratégies commerciales des opérateurs et l'état de la concurrence dans le secteur, il y a fort à parier qu'à moyen terme, les prix devront évoluer pour compenser la perte du roaming. Même si la majorité des utilisateurs luxembourgeois (ceux qui vont souvent à l'étranger) resteront largement bénéficiaires du RLAH, ceux qui ne vont qu'occasionnellement à l'étranger risquent de s'en trouver désavantagés du fait de la hausse relative des tarifs nationaux.

Jean-François Willame, directeur général, Tango





Deuxième génération de moteurs et chaîne
cinématique
+ Predictive Powertrain Control
+ Analyse de mise en exploitation Fleetboard

Efficiency sur toute la ligne.

Le système PPC et l'analyse de performance Fleetboard sont disponibles en option.
Pour plus d'informations, veuillez contacter votre distributeur Mercedes-Benz.

Mercedes-Benz
Trucks you can trust



Lu & approuvé

„Die Industrie wünscht sich ein neues Modell, das zu einer Steuerlast um fünf Prozent führen würde. [...] Viele Länder liegen um diesen Wert. Es wäre jedoch gut, wenn Luxemburg hier besser sein könnte, gegebenenfalls unter der Fünfprozentmarke.“

Georges Bock
(Head of Tax, KPMG Luxembourg)

zum Thema Steuervorteile für Forschung in Luxemburg (Patentbox)
im Artikel „Wie die Patentbox aussehen sollte“ von Laurent Schmit, Luxemburger Wort vom 26.04.2017



Strategische Umweltprüfung immer und überall?

À propos de la FEDIL



Depuis 1918 la FEDIL agit comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays. La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique.

La FEDIL représente aujourd'hui plus de 550 membres dans quelque 37 secteurs d'activité, de la start-up jusqu'aux grands fleurons de l'économie. Les membres de la FEDIL représentent 95% de l'industrie manufacturière, 75% de l'activité de recherche privée, 25% de l'emploi et 35% du PIB. Elle chapeaute par ailleurs 20 associations sectorielles.

La FEDIL accompagne ses membres par une panoplie de services, notamment le conseil, la représentation, la création de contenus et le networking. Pour garantir cet encadrement, la FEDIL ne cesse de développer et de dynamiser ses réseaux. Sa démarche par projets thématiques permet d'inclure la participation active de ses membres dans la définition des positions, contenus et activités. Clairement délimités dans le temps, ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets FEDIL réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se

dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la FEDIL. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants.

Sur le plan international, la FEDIL est affiliée à Business-Europe (www.businesseurope.eu) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la FEDIL collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE.

Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la FEDIL s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. Par ailleurs, la FEDIL est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics.

Main dans la main avec ses membres et ses partenaires, la FEDIL souhaite accompagner la transformation du pays par ses industries et entreprises. Tout en valorisant leur rôle primordial dans notre pays et son écosystème, la FEDIL souhaite les aider dans la préparation de leur avenir. Les priorités actuelles de la FEDIL sont ainsi la promotion des secteurs représentés auprès de la jeunesse et la recherche de talents, la transformation technologique de l'industrie et le développement durable de l'économie luxembourgeoise.

www.fedil.lu



TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DE BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS

BAATZ Constructions Exploitation S.à r.l.
1, Breedewues L-1259 SENNINGERBERG
Tél : 42-92-62-1 Fax : 42-92-61
www.baatz.lu

BAATZ
CONSTRUCTIONS
EXPLOITATION



Offrez-vous le 1^{er} réseau de stations-service au Luxembourg !

BP + Aral Routex Card Luxembourg

Tél. : 34 62 62 - 29

aralcard@aral.lu

Contactez-nous immédiatement pour profiter d'une carte sans aucun frais qui vous fait bénéficier d'une multitude d'avantages* !

*sous réserve d'acceptations de votre dossier par notre service crédit.



Alles super.